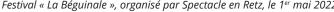


Du Lac au Tenu Mag' Soint Morin

Juin 2022

Informations municipales de Saint-Mars-de-Coutais





















Les commissions municipales	3
Les projets municipaux en cours	14
Les conseils municipaux de janvier à mai 2022,	
synthèse des décisions	17
L'expression de la diversité municipale	22
Vie des services municipaux	22
Les actualités de la Commune	26
La dynamique associative Saint-Marine	30
En lien avec les autres communes	37
En bref	39
Les petites et grandes histoires de St mars	41
Les prochains événements	43

QUELQUES PRÉCISIONS...:

Il faut compter plusieurs semaines entre la finalisation des articles d'un tel bulletin et la diffusion dans vos boîtes aux lettres (temps nécessaire à la mise en page, la vérification, l'impression, la distribution...).

Certaines informations peuvent donc avoir évolué depuis cette finalisation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Directeur de la publication : Jean Charrier, Maire

Rédaction: Commission Participation Citoyenne, Information, Relations Extérieures

Contact: 02 40 31 50 53 - contact@saintmarsdecoutais.fr

Site internet : www.saintmarsdecoutais.fr Tirage : 1 300 exemplaires - Maquette et mise en page : Agence Pixiyo - Impression : Maya Imprimerie

Crédits Photos: les adjoints - Freepik - Flaticon





LES COMMISSIONS MUNICIPALES



COMMISSION: FINANCES, IMPÔTS, MARCHÉS PUBLICS ET RESSOURCES HUMAINES

Le budget municipal 2022

Comme chaque année, l'exercice budgétaire se renouvelle. L'an dernier, nous avions innové en proposant un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Ce débat a, de nouveau eu lieu, lors du Conseil Municipal du 10 mars.

Les axes retenus et votés lors du Conseil Municipal du 7 avril, pour le budget 2022 sont les suivants :

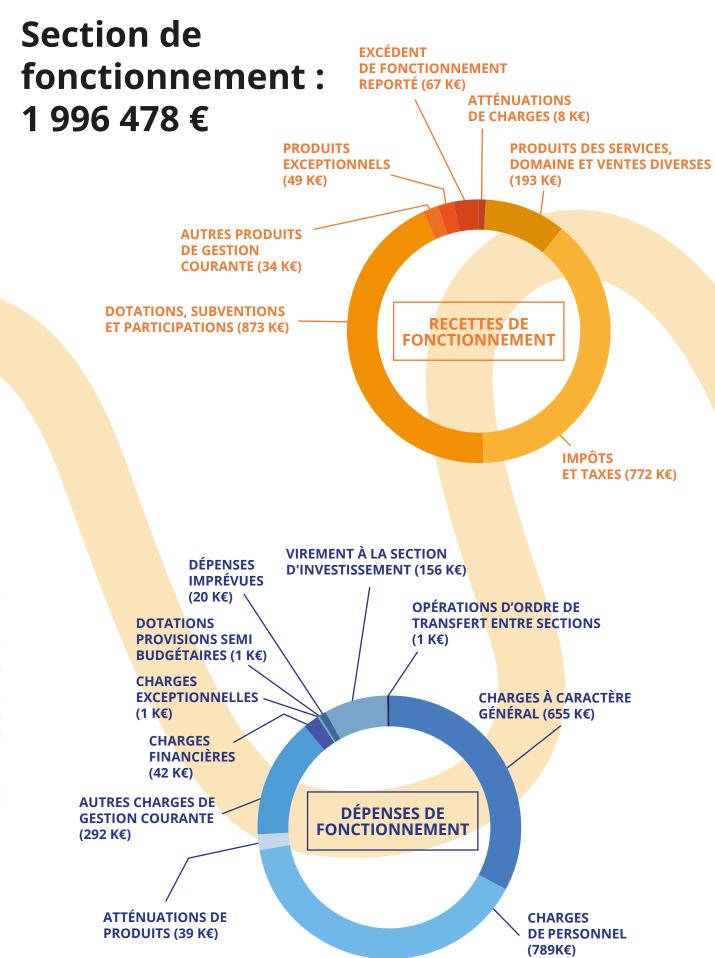
- → une hausse tarifaire sur l'ensemble des tarifs municipaux (locations de salles,....), liée principalement à la très forte hausse des charges courantes (électricité et chauffage notamment).
- → une augmentation de 3 points, comme initialement prévu lors du DOB 2021, des taux communaux des impôts locaux, avec, pour rappel, une volonté de revenir en 2026 au même niveau que la moyenne actuelle des autres communes de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique.
- → une augmentation très significative des subventions versées (+8%) avec une volonté de soutenir particulièrement nos associations communales, qui ont particulièrement souffert ces deux dernières années, afin de les aider à financer leurs projets (3 k€ de subventions exceptionnelles). L'ensemble des subventions versées à nos associations est ainsi en hausse de 22%.
- → un financement des 52 actions ou projets proposés par l'ensemble des commissions municipales à hauteur de 255 k€ pour cet exercice 2022.

Les budgets municipaux à la loupe

Pour rappel, nous avons à gérer 4 budgets distincts : le budget principal et deux budgets annexes : celui pour l'assainissement collectif (la station d'épuration) et celui du commerce de proximité (le Petit Local) ainsi qu'un Budget autonome : le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Chaque budget est composé de deux sections : une section de fonctionnement (= dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et recettes perçues par la collectivité) et une section d'investissement (= dépenses d'équipement de la collectivité et recettes liées aux dotations et subventions et au virement du solde excédentaire de la section de fonctionnement). Celles-ci-doivent obligatoirement être présentées à l'équilibre.





Section d'investissement: **OPÉRATIONS PRODUITS** 1 986 752 € D'ORDRE ENTRE **DES CESSIONS** SECTIONS (1 K€) **D'IMMOBILISATIONS VIREMENT DE** (10 K€) LA SECTION DE **FONCTIONNEMENT** DOTATIONS, (156 K€) **FONDS DIVERS** ET RESERVES (513 K€) **EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT** REPORTÉ (418 K€) **RECETTES D'INVESTISSEMENT EMPRUNT (117 K€)** DOTATIONS. **SUBVENTIONS FONDS DIVERS** ET RESERVES (6 K€) **D'INVESTISSEMENT EMPRUNTS ET DETTES** REÇUES (771 K€) ASSIMILÉS (165 K€) **DÉPENSES IMPRÉVUES** -**IMMOBILISATIONS** (11 K€) **INCORPORELLES** (18 K€) **SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT** VERSÉES (82 K€) **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES (320 K€) IMMOBILISATIONS**

Les Budgets Annexes

Assainissement

Section de fonctionnement : 384 149 € (avec 252 386 € virés à la section d'investissement) Section d'Investissement : 530 565 € (avec 134 068 € d'excédent d'investissement reporté)

EN COURS (1 384 K€)

Commerce de proximité:

Section de fonctionnement : 25 805 € (avec 16 305 € virés à la section d'investissement) Section d'Investissement : 23 305 € (avec - 152 € de déficit d'investissement reporté)



Analyse des besoins sociaux

La commune réalise cette année une analyse des besoins sociaux des habitants de Saint Mars de Coutais.

Afin d'approfondir le diagnostic, un questionnaire est distribué à chaque foyer. Celui-ci porte sur la connaissance des dispositifs et organismes d'aide existants, les besoins numériques, les besoins pour l'enfance et la jeunesse, etc. Ce diagnostic permettra de faire des préconisations pour répondre aux besoins mis en valeur.

C'est pourquoi nous vous remercions d'être nombreux à répondre à ce questionnaire, soit en déposant l'exemplaire joint complété dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la mairie, soit en répondant directement en ligne sur le site de la commune ou en utilisant le QR code ci-joint, si **possible avant le 1**er **juillet.**



Violences faites aux femmes

1 femme sur 10 est victime de violences conjugales. Tous les âges, toutes les classes sociales, tous les territoires – urbains ou ruraux – sont touchés. La violence peut être physique mais aussi psychologique, ce qui rend le recours encore plus difficile.

Si une femme venant demander de l'aide est mal accueillie, renseignée, orientée, elle risque de ne plus faire la démarche.

Partant de ce constat, les membres de la commission Habitat-Vie Sociale de la communauté de communes Sud Retz Atlantique ont souhaité mener des actions sur notre territoire et onze agents (accueil, CCAS, police municipale) de cinq communes du territoire Sud Retz Atlantique ont participé à une formation de sensibilisation à l'accueil des femmes victimes de violences.

A Saint Mars de Coutais, un premier accueil pour celles-ci a lieu en mairie par Céline Plantard, notre agent au CCAS.

Vous pourrez y bénéficier d'une écoute et de conseils sur les démarches possibles en prenant rendez-vous auprès d'elle au 02 40 31 51 96, par mail à solidarite@saintmarsdecoutais.fr ou en demandant à la rencontrer à l'accueil de la mairie.



Conseil Municipal des Jeunes

Le 3 février 2022, les jeunes conseillers ont présenté leurs projets et réflexions au Conseil Municipal.



- → Les jeunes désiraient organiser une manifestation intergénérationnelle dans un esprit convivial. Ils ont donc présenté leur projet cinéma avec une 1ère participation au festival du court-métrage les 16 et 19 mars au théâtre de Saint Mars, puis l'organisation d'une séance de cinéma en plein-air cet été le vendredi 15 juillet à 22h dans le bourg de St Mars.
- → Ils ont également présenté leurs réflexions pour sécuriser les arrêts de cars à l'aide de photos, schémas et d'explications détaillées de leurs idées d'aménagements. Laëtitia Peltier, adjointe à l'aménagement du territoire, a manifesté son grand intérêt pour cette présentation et leur a proposé une rencontre avec sa commission. Celle-ci a eu lieu en mars : Les membres de la commission Aménagement du Territoire ont pu montrer les actions déjà en cours pour la sécurisation des arrêts et échanger sur les différentes propositions des jeunes.



→ Leur troisième axe de travail a porté sur l'aménagement d'un lieu permettant la pratique sportive non encadrée en extérieur pour les jeunes. En effet, ils ont constaté la présence de jeux pour les enfants, mais aimeraient des structures plus adaptées à leur tranche d'âge. Un groupe de travail sur l'aménagement du parc des Versènes se mettant en place prochainement, les jeunes y seront conviés afin que leurs idées travaillées au CMJ soient présentées et prises en compte dans la réflexion.

Si de nouveaux jeunes souhaitent rejoindre le CMJ à la rentrée de septembre, ils peuvent dès à présent proposer leur candidature en complétant le dossier accessible sur le site de la commune dans la rubrique Vie Citoyenne.



Le festival Le plein de Super propose une découverte d'environ 5 à 6 films courts, venus des quatre coins du monde. Au programme : du rire, de l'émotion, des couleurs, du voyage... un plein de surprises sous les étoiles! À la fin de la séance, les spectateurs récompensent leur court-métrage préféré avec une carte postale : c'est le prix du public.

Apportez vos crayons et vos plaids! À partir de 6 ans - Gratuit - 1h

Repas des aînés

Après deux ans sans repas des aînés, celui-ci a enfin pu avoir lieu le **26 mars 2022 avec 135 inscrits!** Tout le monde avait hâte de se retrouver pour ce temps convivial et joyeux où blagues et chansons se sont enchaînées autour d'un bon repas servi par des élus et certains de leurs conjoints.

Merci à tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur. Nous vous donnons rendezvous l'année prochaine!





Nous vous l'avions annoncé et bien c'est maintenant officiel!

Nous signerons avec fierté la **charte Ville et Territoire sans perturbateur endocrinien** le 3 Juin à partir de 18h à la salle La Saint Marine en présence du chercheur en santé environnemental et toxicologue le Dr André Cicolella, un expert reconnu et respecté au niveau national et international.

Pour cette signature nous ne serons pas seuls car les communes de Corcoué sur Logne et Machecoul-St Même signeront à nos côtés afin de nous engager collectivement et activement pour votre santé dans une approche « One Health ».

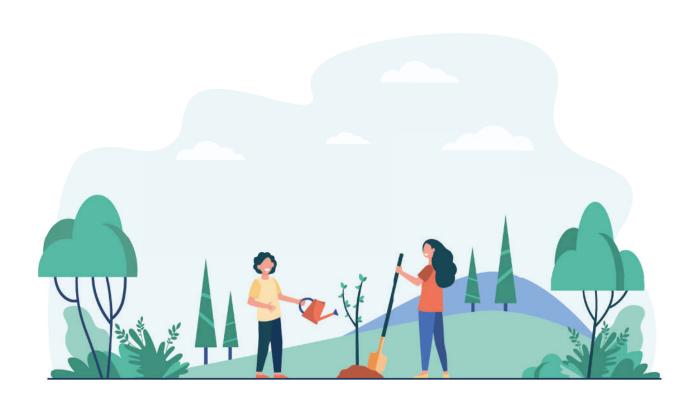
Cette signature sera suivie d'une **conférence** du **Dr André Cicolella** sur les **liens entre les perturbateurs endocriniens et les maladies humaines des enfants comme des adultes** (Troubles du neuro-développement, obésité, cancers ...).

Ouverte à tout public nous vous attendons nombreux à partir de **20h** le 3 Juin dans la salle La Saint Marine.



ONE HEALTH, C'EST QUOI?

Le concept « One Health » vise à mettre en lumière les relations entre la santé humaine, la santé animale et les écosystèmes et à faire le lien entre l'écologie et la médecine humaine et vétérinaire. L'approche « One Health » se concentre principalement sur les maladies infectieuses, qu'elles se transmettent des animaux aux humains ou inversement, leur émergence en lien avec les changements globaux, la résistance aux antimicrobiens, et la sécurité sanitaire des aliments. Cette approche apporte aussi des solutions aux maladies en lien avec l'activité de l'homme comme les cancers.



Journée mondiale des zones humides

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides et pour fêter les cinquante ans de la signature de la convention RAMSAR, les commissions Patrimoine et Environnement-Santé avaient organisé une semaine de festivités autour de notre trésor de biodiversité le Lac de Grand-Lieu et la qualité des eaux.

Cette semaine, organisée par une forte mobilisation des élus, a rencontré un franc succès. L'exposition photos dans les marais (toujours visible) a été plébiscitée et la conférence sur la création d'un Parc Naturel Régional « Loire Estuaire Grand lieu » a rassemblé dans la salle La Saint Marine et en visio-conférence plus de 100 participants.

par le chercheur généticien Jacques-Deric Rouault) ainsi que les ateliers sur la pollution produite par

les habitants de Saint Mars de Coutais (présentés entre autres par Cindy Gesbert de Tame Water et Christelle Priot de la SNPN) ont rassemblé des habitants passionnés alimentant de riches débats. Enfin, l'atelier en direction des enfants sur l'exploration de la biodiversité des zones humides (animé par le CPIE de Logne Grand-Lieu) a dépassé les limites de la capacité d'accueil et les enfants ont adorés comme en témoignent leurs messages.

Merci à tous les participants et à Antoine du CPIE et surtout nous attendons vos idées pour l'année prochaine!

(environnementsante@saintmarsdecoutais.fr)



Focus sur la station d'épuration

La commune de Saint Mars de Coutais a été précurseur en Loire-Atlantique en participant au projet Hydroscreen (https://lodiag.com/bienvenue-sur-https-lodiag-com/nos-projets/projet-hydroscreen) dans l'objectif de connaître la nature des polluants retrouvés et rejetés par la station d'épuration et leurs effets sur le milieu. Connaitre les effets des polluants est important car une station d'épuration permet de traiter le nitrate, le phosphore, ... mais pas les pesticides, médicaments...

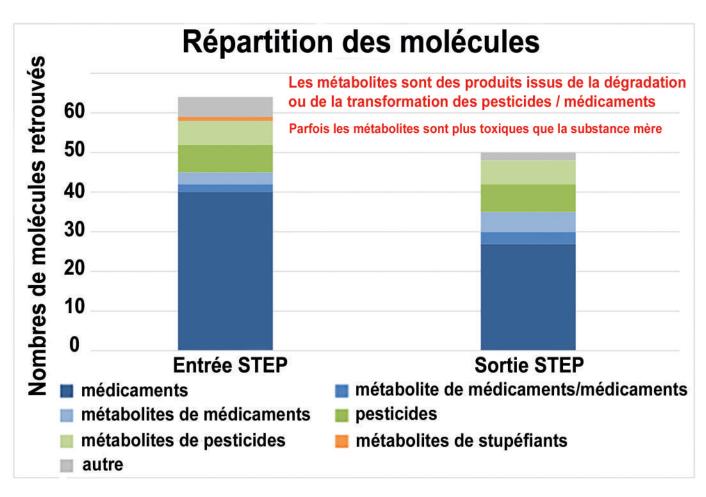
Les résultats de cette étude démontrent qu'en entrée de la station d'épuration de Saint Mars de Coutais plus de 60 polluants sont retrouvés (cf diagramme) et moins de 50 en sortie. La mesure des effets montre que le cocktail de molécules en entrée de station est toxique pour l'environnement avec des effets forts de perturbation endocrinienne (Cf article VTSPE page 8). Ces molécules et leurs effets sont cependant atténués par la station d'épuration, ce qui est rassurant, mais pas complètement éliminés.

Au passage, cela démontre l'importance de faire attention à ce que nous jetons dans l'évier!

Parmi les polluants détectés, on retrouve de nombreux pesticides (Atrazine, Simazine, terbutryne, ...) interdits parfois depuis plus de 30 ans en France car trop dangereux pour la santé humaine ou les écosystèmes. Mais alors, comment expliquer la présence de ces molécules interdites car elles ne sont plus commercialisées et utilisées en France par les producteurs?

La présence de ces polluants interdits en France dans des aliments, légumes que nous consommons et provenant de l'étranger est l'hypothèse la plus probable! En consommant de tels aliments, les polluants vont passer dans l'organisme des consommateurs et se retrouver dans les urines et la matière fécale puis dans la station d'épuration et le milieu naturel. Mais avant d'être retrouvé dans la station et dans le milieu, ces polluants ont-ils des effets sur l'organisme des personnes les ayant consommés?





COMMISSION : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Planning des travaux d'aménagement du bourg

Nous sommes dans la phase finale des travaux de gros œuvre de la rue de la Colombe.

Après la réouverture de la départementale 64, l'entreprise procèdera à la pose de la signalétique et aux différents marquages au sol qui permettront de visualiser les espaces sur les deux axes St Médard et la Colombe.

Mais attention, nous devrons prendre de nouvelles habitudes! Nous allons tous apprécier de pouvoir **traverser notre bourg à 20 et 30 Km/h**, mais sans détours.

Pour rappel, la zone 20 est une zone de partage, où la priorité est donnée aux piétons et cycles.



Les trottoirs

Vous avez pu le constater, une grande partie des trottoirs et le parvis de l'Église ont été réalisés en « béton désactivé » dont les graviers de couleur claire vont réveiller nos cheminements de cœur de bourg. La création de ces nouveaux espaces de circulation va permettre une révolution des déplacements et ainsi valoriser la vie commerçante en facilitant l'accès à la rue du Château. Précédemment peu confortable pour les piétons qui souhaitaient accéder à leurs commerces ou aux conteneurs collectifs de tri, la zone de partage à 20Km/h permettra une accessibilité directe sur la rue Saint Médard.

La création de l'espace piéton mitoyen à la Mairie nous offre dorénavant un îlot sécurisé favorisant l'accès aux personnes à mobilité réduite, en englobant la bibliothèque, la Mairie, la Salle Municipale et le jeu de boule. Enfin, nous confortons le caractère central de la vie commerçante et culturelle du centre bourg grâce à des trottoirs élargis et à un accès piétonnier continu depuis la rue du Pally jusqu'au quartier des Millauds. Bientôt, venir "s'asseoir 5 minutes sur un banc" derrière la mairie en venant de la maison de retraite, ne sera plus un parcours du combattant!

Le stationnement

Il n'est pas question de vouloir supprimer les véhicules de notre environnement, nous en sommes pour une grande majorité dépendants. C'est pourquoi deux arrêts livraison ont été créés rue St Médard et nous avons fait le choix de créer 3 nouveaux îlots de stationnement. Disséminés dans le bourg pour maintenir une proximité, vous pouvez, d'ores et déjà, accéder à deux nouvelles zones de stationnement sur 3 : 8 places derrière l'église et 4 au bout du Chemin des Copineries.

Les luminaires

Nous avons pu voir apparaître les nouveaux mâts d'éclairage Place de l'Église et rue Saint Médard. Viendront ceux de la rue de la Colombe fin juin.

Vous pourrez constater la présence de collerettes sur un lampadaire sur deux! Nous disposerons ainsi en toute saison, d'un éclairage minimum pour les piétons à l'instar de la rue du Grand Pré.



Mention spéciale:

La rue du Sansonnet a retrouvé une circulation normale depuis fin avril. Notre commission tenait à remercier les habitants de la rue pour leur patience et surtout leur initiative spontanée pour faciliter la sécurisation des trottoirs durant la période de déviation.

Sécurisation des voies - Épisode N°2

Espace du Marais, des Platanes et du Tenu

À la suite de la validation du Conseil municipal du 07 avril concernant le budget nécessaire pour rendre pérenne les aménagements expérimentaux de la rue du Marais, nous avons donc demandé la réalisation de devis. Depuis plus de 6 mois d'installation, ces aménagements ont démontré leur intérêt et leur efficience, tant pour abaisser la vitesse, que pour permettre du stationnement hors trottoirs.

Espace de l'Effeterie allant du carrefour de la Noé à la route de Sainte Marie

Avec l'installation début mai des panneaux de limitation, la circulation aux véhicules lourds est dorénavant interdite de Grand Lieu à Sainte Marie et la vitesse abaissée de 70 à 50 Km/h sur l'Effeterie, de l'intersection de l'Epine à celle de la Noé.

Pour compléter ces mesures, le vote du budget va nous permettre de pouvoir passer à l'expérimentation des « petits » dos d'âne, tels que discutés en groupe d'habitants en novembre dernier.

Avant toute installation expérimentale, la voie sera en majeur partie reprise par les services intercommunaux pour remettre en état la bande de roulement.





Zone (20) et (30) dans le bourg = PRIORITÉ À DROITE



OMMISSION : **PATRIMOINE CULTUREL, NATUREL ET BÂTI - ARTISANAT COMMERCES - SERVICES**



Appel à Bénévoles

Un groupe de Saint Marins bénévoles est intéressé pour refaçonner et entretenir notre cimetière, cela suite au désengagement de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique. Ce groupe souhaiterait s'étoffer, donc si vous avez du temps, si vous avez envie de rencontrer des St Marins dans une **bonne ambiance**, si vous savez biner, ratisser, rouler une brouette ou, accessoirement de temps en temps, vous appuyer sur un manche (c'est une tradition quand on jardine !!), alors n'hésitez plus et venez rejoindre ce groupe dynamique.

Quoi qu'il en paraisse le cimetière est bizarrement un lieu plein de vie où l'on fait toujours de belles rencontres.

Contactez l'accueil de la mairie au 02 40 31 50 53 ou par mail à accueil@saintmarsdecoutais.fr ou tout simplement en passant afin d'y déposer vos coordonnées.

N'hésitez pas! Profitez de nos chemins de randonnée!

Nous entretenons nos chemins de randonnée afin que vous puissiez toutes et tous en profiter au maximum. Dans ces phases d'entretien, nous nous attachons à préserver la faune et la flore. De votre côté, merci d'en faire de même en ne jetant pas de papiers ou de déchets. N'hésitez pas à nous signaler des arbres ou des branches tombés sur nos chemins afin de faciliter le passage. La plupart de nos chemins de randonnée sont situés sur le territoire communal. Bien sûr leurs accès sont libres, contrairement aux terrains qui jouxtent nos chemins, qui eux, sont des espaces privés dont l'accès est interdit.

Attention! Sur le chemin des rives (entre la Berderie et le Brandais) sur la piste cyclable départementale, les services du Département ont posé une demi barrière afin que les véhicules motorisés ne circulent pas sur cet axe, elle sera en service fin juin.



COMMISSION: PARTICIPATION CITOYENNE, INFORMATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES



(Re)-Découvrez Saint Mars le samedi 18 juin (après-midi)

En concertation avec les associations, la municipalité prépare un après-midi (Re) Découverte de Saint Mars le samedi 18 juin.

Au programme:

- → Accueil des nouveaux habitants (14h jardin derrière la mairie)
- → Visite guidée du bourg (départ 14h30, jardin derrière la mairie – ouvert à tous),
- → **Forum des associations** (15h30-17h stade des bergeries)

- → Animations proposées par les associations : pratique du tennis et de la pétanque, sortie ornithologique, atelier décoration pour le festival du Chemin des Papillons... (15h30-17h stade des Bergeries)
- → **Dégustation de produits locaux** (17h stades des bergeries)
- → Randonnée sur les sentiers de la commune (départ 18h – stade des bergeries – deux parcours de 6 Km et 12 Km)

Une occasion de se rencontrer et de découvrir la commune !

Ouvert à tous.

Réservez d'ores et déjà votre date et venez nombreux!

Vous retrouverez le programme complet à la page 30 « La dynamique associative ».

La commission Participation Citoyenne, Informations, relations extérieures.



Démission de Roselyne FORTUN

Je vous informe de la démission de Madame Roselyne FORTUN du Conseil Municipal. Cette décision se respecte. Etant donné qu'elle était adjointe, la loi lui impose d'en faire la demande à Monsieur le Préfet, qui par courrier a accepté cette démission.

Le Conseil Municipal et le bureau se joignent à moi pour la remercier de son investissement et du travail accompli avec sa commission pendant ses deux années de mandature.

Jean CHARRIER

LES PROJETS MUNICIPAUX EN COURS

Groupe de travail « Aménagement du Parc des Versènes »

En lien avec les commissions Patrimoine et Environnement-Santé-Cadre de vie, la commission Enfance-Jeunesse-Séniors-Solidarité souhaite travailler sur un aménagement du parc des Versènes afin d'en faire un lieu de vie, de rencontre intergénérationnelle et de sensibilisation à notre beau patrimoine naturel.

Pour cela, nous désirons **constituer un groupe de travail** ouvert aux habitants de Saint Mars de Coutais. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous transmettre votre candidature à l'accueil de la mairie ou à l'adresse intergeneration@saintmarsdecoutais.fr avant le 1^{er} septembre.









Voulez-vous devenir un super Héros?

Formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Être un super héros n'est pas difficile si on maîtrise les gestes élémentaires de secours. Par exemple, lors d'un arrêt cardiaque si on pratique les bons gestes avant l'arrivée des secours on peut sauver la personne. A l'inverse sans ces premiers gestes quand les pompiers arrivent il est la plupart du temps trop tard.

Dans ce cadre la commission environnement-santé aidée d'Eric Ramage (pompier professionnel habitant notre commune) avec l'UDSP44 (Union Département des Sapeurs-Pompiers 44) vous propose de suivre la **formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)** qui sera organisée à la salle La Saint Marine le 6 Juillet 2022 sur toute la journée.

Comment s'inscrire:

en contactant l'accueil de la mairie : 02 40 31 50 53 ou contact@saintmarsdecoutais.fr

Prix de la formation:

le montant de la formation est de 60 euros mais la mairie subventionnera 100 % du prix pour les personnes de moins de 20 ans et 50% du prix de la formation pour les plus de 20 ans.

Modalité:

la formation est accessible à partir de 10 ans. Nous incitons vivement les jeunes à venir suivre cette formation qui est diplômante.

Pourquoi cette action:

Nous avons l'objectif de réaliser un maillage d'habitants formés aux gestes de secours sur notre territoire afin de sécuriser nos vies. Si vous êtes déjà formés n'hésitez pas à vous faire connaitre contact@saintmarsdecoutais.fr.

Par la subvention à cette formation nous souhaitons que les personnes nouvellement formées s'engagent à être référencées. Ce référencement permet en cas d'alerte dans un secteur de prévenir immédiatement les personnes formées pour appliquer les premiers gestes de secours et sauver des vies.

Si la formation est complète ou que la date ne vous convient pas faite le savoir car nous organiserons d'autres sessions.

Dispositif d'aide et de guichet unique pour l'aide à la rénovation énergétique des logements en Pays de Retz

http://petr-paysderetz.fr/habitat/

Le PETR du Pays de Retz porte un programme d'intérêt général (PIG) de rénovation thermique des logements des propriétaires occupants dans le cadre du programme national Habiter mieux en lien avec l'Etat et l'ANAH.

Le périmètre de ce programme d'intérêt général est constitué par l'ensemble des communes du PETR du Pays de Retz.

La cible concerne les propriétaires occupants, de ressources modestes et très modestes, vivants dans des logements anciens et dont les travaux permettent de réaliser un gain énergétique supérieur ou égal à 25% ainsi que les propriétaires occupants, engageants des travaux d'adaptation de leur logement au titre du maintien à domicile. Plus de 3 millions d'€uros d'aides aux travaux sont provisionnées pour les ménages du Pays de Retz.

Par ailleurs, sont concernés dans les secteurs les plus tendus, les propriétaires bailleurs de logements locatifs en vue d'inciter au conventionnement sans travaux et aux travaux d'économie d'énergie.





Que fait la commission Patrimoine & vie économique?

Et bien elle travaille, au rythme d'une commission municipale. Voici un point sur une partie des travaux à venir :

Les travaux concernant la **salle de théâtre** vont se réaliser entre **juillet et fin septembre**. Ils incluront également la mise aux normes de la sécurité incendie de la cantine.

Les **travaux de la Salle de la St Marine** (rénovation du sol de la salle suite à des défauts de construction), seront réalisés de **fin août à fin septembre.**

Le **chauffage des salles 10 & 20** sera réalisé également, à priori **pendant les grandes vacances.**

Les **sanitaires extérieurs du périscolaire** vont être également **rénovés totalement**.

Concernant la pose des Algecos du football, un permis d'aménager va être déposé pour prévoir leur installation au cours du deuxième semestre, permettant ensuite de réaliser les travaux nécessaires.

Des **tables de pique-nique** vont être installées à la **Berderie**. Il est envisagé de remplacer, au parc des Platanes, les poteaux ciment par des poteaux en bois afin d'embellir ce lieu et surtout de le sécuriser car les mains courantes en béton deviennent fragiles.

D'un autre côté, une **réflexion est engagée** avec **un boulanger** qui souhaiterait s'installer sur la commune. Nous la menons pour l'instant avec **le CAUE** (service de conseil en architecture du département) et nous allons y associer la chambre de commerce. Il serait bien que ce projet puisse voir le jour en 2023.

En ce qui concerne le **pôle santé**, à la demande des professionnels de santé, une **étude sur un agrandissement du bâtiment est en cours.** Les locaux deviennent insuffisants car de nouveaux praticiens souhaitent venir étoffer cette équipe santé très dynamique. Alors ne nous en privons pas, surtout que cela sera très positif pour la population.

La commission s'attache toujours à faire du mieux possible et nous voulons rendre un coup de chapeau au service administratif et également à Jérôme Démaret du service technique, car ils nous accompagnent au quotidien.

Journée citoyenne – une nouvelle édition le samedi 15 octobre



Après une première édition réussie le 20 novembre dernier, la journée citoyenne 2022 se prépare. Initialement prévue le 21 mai, elle a été décalée au **samedi 15 octobre**. A noter dans vos agendas!

Pour rappel, la journée citoyenne a pour objectif de **permettre aux habitants de s'impliquer** dans la **réalisation de projets concrets, finalisés en une journée et qui profitent ensuite à tous.**

Ces projets, proposés par des habitants et des élus, peuvent être utiles ou peuvent permettre d'améliorer ou d'embellir le cadre de vie de la commune. Les chantiers sont pilotés par des habitants, des associations ou des élus. L'idée principale : Faire ensemble dans l'intérêt général et dans une ambiance conviviale! C'est également une autre occasion de créer des liens sur la commune.

Une réunion publique début mars a permis de recueillir les idées de chantiers et de choisir avec les participants celles à retenir pour l'édition 2022. Une réunion riche, constructive, efficace et très participative.

Voici les chantiers retenus :

- → Création d'une jachère fleurie et d'une haie sèche et fabrication d'hôtels à insectes (préservation de la biodiversité)
- → Nettoyage de la chaussée de Bouaye (entre la maison blanche et l'écluse)
- → **Fabrication d'une boîte à livres** qui sera installée devant le P'tit local
- → Fabrication d'un salon de jardin au jardin partagé (parc des Versènes)
- → Plantation de plantes grimpantes à l'intérieur du cimetière pour l'embellir
- → A confirmer:
 - Peinture du mur de la cantine et du théâtre (avec un peu de couleur!)
 - Aménagement des côtés de la levée des platanes

→ Accueil et restauration des participants

Vous êtes intéressé.e.s ? N'hésitez pas à noter la date du 15 octobre dans vos agendas et à vous inscrire le moment venu.



LES CONSEILS MUNICIPAUX DE JANVIER À MAI 2022 - SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

Les réunions de conseil municipal

Les réunions de Conseil Municipal ont lieu **une fois par mois de septembre à juin ou juillet, le jeudi soir (20h)**. N'hésitez pas à venir y assister : sauf impératifs sanitaires, elles sont ouvertes au public, même si seuls les 23 élus peuvent participer aux débats.

L'ordre du jour est accessible en amont de la réunion sur le site de la commune avec le lien vers la page Facebook de la mairie.

Un résumé des principales décisions vous est ci-après présenté, mais l'intégralité des procès-verbaux et décisions est accessible sur le site de la mairie : https://www.saintmarsdecoutais.fr/comptes-rendus-municipaux-saint-mars-de-coutais/

Prochaines réunions : mardi 7 juin, jeudis 7 juillet, 15 septembre, 13 octobre, mardi 8 novembre et jeudi 8 décembre 2022

Conseils Municipaux de janvier à mai 2022

CONSEIL DU 13 JANVIER 2022

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Cécile GEORGETTE a donné pouvoir à Marie FANIC, Mme Hélène GLEZ a donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle RÉMOND, Mme Julie RIGOLLET a donné pouvoir à Mme Roselyne FORTUN
- Absents excusés : Mr Bruno LAMBERT et Mr Jérémie PRINCE
- **Absents**: Mme Coralie GIRAUDINEAU et Mr Tony FARIA-FERNANDES

CONSEIL DU 3 FÉVRIER 2022

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Mr Jean-Marc AUBRET a donné pouvoir à Mr Jean CHARRIER, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mr Nicolas ANGOT a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Julie RIGOLLET a donné pouvoir à Mme Roselyne FORTUN
- Absente excusée : Mme Kristel JOURDREN
- **Absents**: Mr Bruno LAMBERT, Mme Coralie GIRAUDINEAU et Mr Tony FARIA-FERNANDES



CONSEIL DU 10 MARS 2022

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Marie-Noëlle RÉMOND a donné pouvoir à Mme Laëtitia PELTIER, Mme Roselyne FORTUN donné pouvoir à Mr Michael DERANGEON, Mr Philippe CLAVIER a donné pouvoir à Mme Christine CELTON, Monsieur Jérémie PRINCE a donné pouvoir à Mme Emmanuelle MARILLAUD
- Absente excusée : Mme Hélène GLEZ
- **Absent :** Mmes Julie RIGOLLET, Coralie GIRAUDINEAU et Mr Tony FARIA-FERNANDES

CONSEIL DU 7 AVRIL 2022

- Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Laëtitia PELTIER a donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle RÉMOND, Mr Philippe BEILLEVAIRE a donné pouvoir à Mr Jean-Marc AUBRET, Mme Laurence FERRET a donné pouvoir à Mr Jean-Marc AUBRET, Mr Philippe CLAVIER a donné pouvoir à Mme Marie FANIC, Mme Hélène GLEZ a donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle RÉMOND, Mme Coralie GIRAUDINEAU a donné pouvoir à Mme Julie RIGOLLET, Mme Kristel JOURDREN a donné pouvoir à Mr Jean CHARRIER
- **Absents excusés :** Mme Christine CELTON et Mr Jérémie PRINCE

CONSEIL DU 5 MAI 2022

- Absente excusée : Mme Kristel JOURDREN

- Absente: Mme Coralie GIRAUDINEAU

1.1. Administration générale

Désignation à la commission de contrôle des listes électorales

Le rôle de cette commission est :

- D'examiner les recours administratifs formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire
- → De contrôler la régularité de la liste électorale avant chaque scrutin, ou en l'absence de scrutin, au moins une fois par an.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 10 septembre 2020, avaient été désignées :

- → Trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges :
 - Monsieur Bruno LAMBERT, Monsieur Patrick CHAUVET, Monsieur Philippe BEILLEVAIRE
 - Deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges :
 - Monsieur Tony FARIA-FERNANDES, Monsieur Jérémie PRINCE
 - Deux suppléants avaient été désignés :
 - Madame Laurence FERRET, Madame Emmanuelle MARILLAUD

Monsieur Patrick CHAUVET ayant démissionné, il convenait de pourvoir à son remplacement au sein de la commission électorale.

Madame Hélène GLEZ a été désignée en qualité de membre titulaire de la commission de contrôle des listes électorales.

Restauration scolaire – approbation du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation des entreprises a été présenté au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à lancer la consultation relative à la fourniture et livraison de repas en liaison chaude ou froide pour le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires (hors période d'été).

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Tony FARIA-FERNANDES et conformément à la législation en vigueur, il a été fait appel, dans l'ordre de la liste, au candidat figurant sur la liste « l'ALTERLISTE », conduite par Jérémie PRINCE.

Anne BONHOMMEAU n'a pas souhaité rejoindre le Conseil Municipal.

Quentin DESMOUCEAUX, suivant sur la liste, a accepté la sollicitation et a été installé par le Conseil Municipal lors de la séance du 5 mai 2022.

Tirage au sort des jurés d'assises

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit procéder au tirage au sort de 6 personnes susceptibles de siéger en qualité de jurés aux Assises de Loire Atlantique en 2023.

Il a été procédé au tirage au sort, parmi la liste électorale, de six personnes :

- → Monsieur Bernard BOUREAUD
- → Monsieur Philippe LANCIEN
- → Monsieur Dominique PETITEAU
- → Madame Deborah FETIS
- → Monsieur Dominique BRUNO
- → Madame Roxane ALLENO

Ces six personnes sont proposées à la commission spéciale de Loire Atlantique, chargée d'examiner les listes fournies par chaque commune. Cette commission procèdera à des vérifications et à un second tirage au sort pour retenir la composition du jury d'assises.

1.2. Ressources Humaines

Création de deux postes d'ATSEM

Deux agents d'animation occupaient les fonctions d'ATSEM depuis plusieurs années. Le statut de la fonction publique permet, sur demande des agents concernés, d'intégrer le cadre d'emploi des ATSEM.

Suite à la demande des deux agents, il a été proposé au conseil municipal de créer deux postes d'ATSEM. Le Conseil Municipal a approuvé.

Création d'un poste d'animateur contractuel

Un animateur, recruté en CAE, n'a pas souhaité renouveler son contrat. Il convenait donc de pourvoir à son remplacement.

Le recrutement sur poste CAE nécessitant une convention spécifique avec Pole emploi, le remplacement nécessitait la création d'un poste pour la fin de l'année scolaire.

Le Conseil Municipal a décidé de la création d'un poste contractuel d'animateur à hauteur de 21 heures/semaine à compter du 21 février 2022 jusqu'au 31 juillet 2022.

1.3. Aménagement du territoire

Acquisition foncière Rue de la Colombe

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, la collectivité va acquérir, à titre gratuit, une parcelle d'une superficie de 113 m² permettant un alignement de voirie.

Le Conseil Municipal a approuvé cette décision.

Dénomination de voie

Un lotissement privé est en cours de réalisation rue Saint Médard : le lotissement du Clos Saint Médard.

Les parcelles sont desservies par une impasse qu'il convenait de dénommer, suivant la proposition : impasse du Clos Saint Médard.

Un lotissement privé est en cours de réalisation rue de l'Epine : le lotissement Les Melliers.

Les parcelles sont desservies par une impasse qu'il convenait de dénommer, suivant la proposition : chemin des Melliers.

Les propositions ont été approuvées par le Conseil Municipal.

1.5. Finances

Renouvellement de la convention fourrière animale

Chaque commune doit disposer soit d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune avec l'accord de cette dernière.

En 2018, une convention avait été signée pour trois ans avec la fourrière pour animaux située à Saint Cyr en Retz, comprenant des box individuels permettant d'accueillir neuf chiens, un box étant réservé à l'accueil des chiens dangereux et une chatterie.

Elle porte uniquement sur l'accueil des animaux et n'intègre pas les missions de capture et de ramassage. En contrepartie des missions fournies, la commune doit s'engager à verser une participation annuelle qui s'élève à 0,55 € par habitant par année. Le prix d'entrée en fourrière est de 15 € et le tarif journalier d'utilisation de la fourrière est de 10 €.

Les tarifs de facturation aux propriétaires d'animaux errants n'avaient pas été revalorisés depuis 2012.

Il a été décidé par le Conseil Municipal d'augmenter les tarifs comme suit :

- → Les frais d'entrée en fourrière : 25 €, si récidive au cours de l'année civile + 10 € (à chaque récidive)
- → Le tarif journalier d'utilisation de la fourrière :
 15 €

Le Conseil Municipal a renouvelé la convention de fourrière animale, située les Grands Marais à Saint Cyr en Retz, pour une durée de 3 ans (2022-2024).

Approbation des comptes de gestion et Adoption des comptes administratifs

Les comptes de gestion et comptes administratifs

Les comptes de gestion sont établis par le Trésorier de Machecoul-Saint Même à la clôture de l'exercice.

Le compte administratif est établi par l'ordonnateur (le Maire) à la clôture de l'exercice.

Après vérification, les comptes de gestion sont conformes aux comptes administratifs de la commune (budget commune, assainissement et commerce de proximité).

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes de gestion et autorisé Monsieur le Maire à signer les comptes de gestion 2021.

Les résultats en sont les suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	726 950,79	1 849 851,21
DEPENSES	887 199,98	1 663 284,01
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-160 249,19	186 567,20

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	61 394,78	212 912,44
DEPENSES	58 904,46	87 455,49
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 490,32	125 456,95

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMERCE DE PROXIMITE	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	5 000,00	8 403,87
DEPENSES	4 055,43	2 085,50
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	944,57	6 318,37

Finalisation du dossier de demande de subvention detr

Une demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) a été ouverte fin novembre 2021 pour la réalisation de cheminements doux : de la rue du Pally au Coin aux Rats, rue Sainte Anne du Vigneau et de la Guinanderie à Port Faissant. Le montant total des travaux estimés s'élève à 146 134 € HT.

Le dépôt du dossier ne préjuge pas de l'obligation de réaliser les travaux, et il n'est pas certain que la subvention soit accordée.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention au titre de la DETR.

Subventions aux associations

Sur proposition de la commission finances le Conseil Municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes :

SAINT MÉDARD FOOTBALL	1 957 €
SAINT MÉDARD BASKET	457 €
SAINT MÉDARD TENNIS	525 €
A.P.E.L. ECOLE SAINTE THÉRÈSE - ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	753 €
AMICALE LAÏQUE « ECOLE DELAROCHE »	1 642 €
COMITÉ DES FÊTES	1 000 €
ASSOCIATION "LE CHEMIN DES PAPILLONS"	1 500 €
ASSOCIATION LOISIRS ANIMATION CULTURE	2 447 €
CORDISSIMO, ASSOCIATION DE MUSIQUE	296 €
ASSOCIATION FAUNALIS	500 €
COMITÉ FNACA	130 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE	150 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT MARS DE COUTAIS	3 000 €
A.D.M.R. SAINT HILAIRE DE CHALÉONS	150 €
ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR	867 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIRE ATLANTIQUE	1 000 €
ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE – NANTES	200 €
CROIX ROUGE	1 000 €
ASSOCIATION RETZ' AGIR - INSERTION ET EMPLOI PAYS DE MACHECOUL ET LOGNE	1 286 €
SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS	160 €
ASSOCIATION GRAND LIEU / NOKOUÉ	300 €
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE	96 €
ASSOCIATION FÉDÉRATIVE DÉPARTEMENTALE DES MAIRES DE LOIRE ATLANTIQUE	674,16 €
ASLO	210 €
POLLENIZ	534,77 €
SOLIDARITÉ PAYSANS 44	120 €
COLLECTIF SPECTACLE EN RETZ - SAINT HILAIRE DE CHALÉONS	1 970 €
MUSIQUE ET DANSE EN LOIRE ATLANTIQUE (PROTOCOLE D'ACCORD SIGNÉ ENTRE L'ADDM ET LA COMMUNE EN 2006) POUR 2021	3 882,48 €

1.5.1 Finances - Enfance/Jeunesse

Dotations fournitures scolaires 2022

Pour l'année 2022

Il a été proposé d'augmenter le montant des dotations scolaires par élèves de 2 %, soit :

- → 58 € par élève au titre des fournitures scolaires.
- → Une somme de 378 € pour la classe ULIS.
- → Une somme de 4,10 € par élève au titre des sorties scolaires.

Enfin une dotation d'achat de livres et abonnement pour la BCD est également attribuée : 400 €/an, ainsi qu'une dotation de 400 €/an pour le matériel pédagogique.

Le Conseil Municipal a approuvé l'ensemble de ces propositions.

1.5.2 Finances - Aménagement du territoire

Travaux aménagement du bourg - avenant n°3 au contrat de maitrise d'œuvre

Dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg, il est apparu nécessaire de réaliser des travaux de délestage du réseau eaux pluviales de la rue de la Colombe. Ces travaux induisent un coût supplémentaire de la maitrise d'œuvre à hauteur de 2 000 €.

Le montant total de la maitrise d'œuvre s'élève à : 103 310,63 € HT

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

1.6. Économie - Patrimoine

Convention avec le caue

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a été sollicité pour accompagner la commune dans la réflexion sur les perspectives d'évolution du bourg (commerces, pôle sportif, ...) à court, moyen et long terme.

Le CAUE est une filiale de Loire-Atlantique développement (l'agence d'ingénierie publique territoriale) qui a été créé pour l'aménagement et le développement de ses territoires. Il propose à ses partenaires, publics et privés, une porte d'entrée unique pour disposer de conseils, des études et mener à bien leurs projets.

Cet accompagnement pouvait s'effectuer via une participation financière de la collectivité de 6 000 €.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention.

1.7. Environnement

Journée mondiale des zone humides adhésion à Écopôle

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, la bibliothèque organise une exposition « Lettre à l'humide » prêtée par ECOPÔLE (*) du 16 au 27 février 2022.

Le prêt de cette exposition - et éventuellement d'autres par la suite – suppose d'adhérer à ECOPÔLE. Le montant de l'adhésion annuelle s'élève à 100 €.

Le Conseil Municipal a approuvé cette proposition.

(*) ÉCOPÔLE, association labellisée CPIE Pays de Nantes, est un réseau d'acteurs agissant pour l'environnement dans l'agglomération nantaise.

1.8. Enfance - Jeunesse

Convention Anim'action

La collectivité conventionne depuis plusieurs années avec l'association Anim'Action pour l'organisation de l'accueil des enfants pendant les vacances scolaires (petites et grandes vacances) et pour l'animation du secteur jeunesse.

La commission enfance jeunesse a travaillé sur le renouvellement de cette convention (qui arrive à terme le 31 août 2022).

Ce travail a abouti à proposer de reprendre en régie directe l'accueil des enfants pendant les petites vacances scolaires.

Le Conseil Municipal a approuvé cette reprise en régie directe de l'accueil de loisirs sans hébergement pendant les petites vacances scolaires.

1.9. Participation citoyenne – informations – relations exterieures

Renouvellement de l'adhésion au collectif spectacles en retz

Le collectif Spectacles en Retz est une association créée depuis 25 ans. Elle mène des projets culturels pour tous et toutes, en partenariat avec les habitant·e·s, associations, collectivités... du Pays de Retz.

Elle travaille selon plusieurs axes:

- → Initier et organiser des coopérations culturelles à l'échelle du Pays de Retz
- → Construire des événements ouverts à tou·te·s, articulés autour de programmations artistiques exigeantes
- → Développer les pratiques artistiques amateurs, coordonner des actions d'éducation artistique et culturelle
- → Valoriser l'offre culturelle du territoire auprès de tous les publics.

La collectivité adhère à ce collectif depuis plusieurs années. Cette année, elle est engagée plus particulièrement avec le festival Errances qui s'est déroulé du 19 février au 26 mars avec étape à Saint Mars de Coutais le 12 mars 2022.

L'adhésion s'élève à 200 € annuelle.

Le Conseil Municipal a approuvé cette adhésion.

Panneau lumineux d'information

Deux adjoints ont rencontré la société Lumiplan, fournisseur de panneau d'information municipale.

Après négociation une offre a été faite :

- → Panneau lumineux : 8 300 € HT 9 660 € TTC
- → Abonnement à l'application City All : contrat de 5 ans payable en une fois : 3 240 € HT – 3 888 € TTC
- → Frais d'abonnement clé 4G : 180 € HT/an -216 € TTC
- → Contrat de maintenance (à partir de la 3^{ème} année): 498 € HT/an 598 € TTC

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à intervenir à la signature du bon de commande du panneau et du contrat d'abonnement à l'application City All.



L'EXPRESSION DE LA DIVERSITÉ MUNICIPALE

Les élu.e.s de l'Alterliste tiennent à remercier chaleureusement Tony FARIA-FERNANDES pour l'énergie et la jovialité qu'il a su apporter dans la construction en 2020 et jusqu'en Avril 2022.

Ne trouvant pas son compte dans l'organisation du conseil et dans la place réservée à la liste minoritaire, il a préféré quitter son mandat et se consacrer au travail invisible pour que continu de vivre l'Alterliste...

Pour le remplacer, c'est donc Quentin DESMOUCEAUX qui prendra sa place à partir du conseil du mois de Mai 2022.

C'est désormais une équipe de 3 élu.e.s (Jérémie PRINCE, Emmanuelle MARILLAUD et Quentin DESMOUCEAUX) qui continuera à porter les idées

de démocratie, de transparence, d'écologie, de citoyenneté et de cohésion sociale pour les 4 années de mandat restantes.

Si nous saluons les actions de la mairie sur l'ouverture aux citoyens concernant les feuilles de route ou encore les journées citoyennes, événements qui ont pu amener du lien entre les saint marins, il n'en reste pas moins des sujets sur lesquels nous appuyons une vision différente et des désaccords et sur lesquels nous continuerons d'apporter nos points de vue pour alimenter les débats futurs.

Les élus de l'Alterliste

VIE DES SERVICES MUNICIPAUX



Bibliothèque municipale « Au fil des mots »

Journée mondiale des zones humides

En février dernier, la bibliothèque s'est associée aux commissions Patrimoine et Environnement-Santé, afin de proposer des animations dans le cadre de la journée mondiale des zones humides.

Une exposition « Lettre à l'humide », prêtée par Ecopôle était visible à la bibliothèque du 16 février au 2 mars. Une façon originale, poétique et décalée de découvrir la problématique des zones humides.

Le mercredi 23 février, lors d'un atelier autour de l'album « A l'eau », animé par l'illustratrice Emmanuelle Houssais, une quinzaine d'enfants ont pu créer un petit livre accordéon sur « le voyage de la petite goutte ».

Cette semaine festive s'est clôturée par un spectacle familial de la compagnie Théâtre Cabines, « La vie rêvée des eaux usées ». Une cinquantaine de personnes ont été sensibilisées à l'importance de la ressource en eau à travers la place de l'assainissement et le rôle des stations d'épuration dans le parcours de l'eau domestique.



Festival Errances



Tous les deux ans, le festival Errances est mis en place sur l'ensemble du Pays de Retz par le Collectif Spectacles en Retz. Il rassemble de nombreux acteurs culturels autour d'une thématique qui était cette année les Balkans.

Pour la première fois, la bibliothèque municipale y a participé et a proposé aux associations culturelles de la commune de préparer ensemble une journée festive. L'ALAC et le Chemin des Papillons ont répondu présent. Ce projet co-construit et impulsé par la municipalité a permis de relancer la dynamique culturelle sur la commune.

Cette journée « Aux couleurs de l'Est » a eu lieu le samedi 12 mars 2022 à la Salle de la St Marine. **L'atelier cuisine** proposé le matin a réuni 10 personnes autour de Denise (roumaine installée à Saint Mars de Coutais). Les apprentis cuisiniers ont pu découvrir et **confectionner des recettes roumaines** (le Sarmale et le

Papanasi). Dans l'après-midi, **Zsofia Pesovar**, conteuse hongroise, a invité les 60 personnes présentes à une **ballade musicale à travers le monde**. Les enfants ont pu découvrir les différents cris des animaux en hongrois. La journée s'est terminée par un **repas thématique**, **confectionné par l'ALAC et le Chemin des Papillons**, qui a regroupé une centaine de personnes. La **fanfare « Kalbanik's Orchestra »** a clôturé cette magnifique journée en interprétant un répertoire original où se mêlent aux airs plus connus de Goran Brégovic et Emir Kusturica, des airs traditionnels de Turquie, Macédoine, Grèce, Serbie ou Roumanie. Plus de 200 personnes ont pu danser au rythme de ces 13 musiciens, nous emmenant du côté des Balkans, dans l'esprit des tarafs des villages roumains.

Appel aux bénévoles

Aux côtés de la bibliothécaire, Adeline BELIN, qui fédère, propose et anime, les bénévoles œuvrent à la bonne marche de la bibliothèque. Leur participation lors des permanences, leur force de propositions pour les animations et les acquisitions, le travail d'équipement des documents, leur engagement dans le projet d'identité visuelle permet à ce lieu culturel de vivre et d'évoluer. C'est une équipe dynamique et enthousiaste qui ne manque pas d'entrain et d'idées. Un grand merci à toute l'équipe!

Si vous souhaitez, vous aussi, faire partie de cette équipe, n'hésitez pas à contacter la responsable de la bibliothèque, qui se fera une joie de vous faire découvrir toutes les activités proposées.

Dates à retenir

Mardi 7 juin à 19h30 – bibliothèque municipale Club de lecture En Aparté



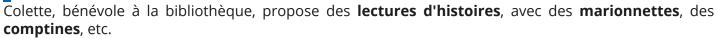
Lire un bon livre, quel plaisir! Mais ce n'est rien comparé au plaisir d'en parler avec quelqu'un qui l'a lu ou pas! **Venez rejoindre le club** pour faire découvrir **vos coups de cœur** ou **simplement écouter** les avis littéraires, en **toute simplicité**, dans **un espace convivial et en bonne compagnie.**

Samedi 18 juin de 15h30 à 17h – Stade des bergeries Participation à l'après-midi « Re-Découverte de St Mars » Exposition interactive « Qui a refroidi Lemaure ? »

Exposition qui permet de découvrir le **genre polar** à travers un j**eu à la frontière des univers de la littérature, de la BD et du jeu vidéo, en immergeant le visiteur dans une enquête interactive.**



Mardi 21 juin à partir de 10h30 – bibliothèque municipale Lire en poussette



Animation pour les **enfants de moins de 3 ans**, accompagnés de leurs **assistantes maternelles**, **parents**, **grands-parents**, **etc.**

Gratuit

Mercredi 29 juin à 16h dans le jardin derrière la mairie Spectacle « La mer qu'on voit danser »

« Avez-vous déjà pris le temps de vous installer et de bien observer ce qu'il se passe autour de vous sur une plage ? Cela peut être très intéressant, étonnant, intrigant et amusant! »



Spectacle familial - Gratuit

Mercredi 2 novembre à 16h – Salle de la St Marine Spectacle « Soupe de sorcières »

« Haut en couleurs, ce spectacle propose deux histoires de sorcières et une histoire fermière, contées et illustrées par des tableaux et marionnettes, le tout avec des comptines. »

Un **spectacle interactif de contes, marionnettes et ritournelles**, tout public à partir de 4 ans jusqu'aux éternels grands enfants.



Gratuit





Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi 14h - 18h

Vendredi 16h - 19h

Samedi 10h - 12h

Dimanche 10h - 12h

Tarifs

Gratuit pour les enfants de moins de 18 ans 8€ par an pour tous les adultes d'un même foyer



Nouvel agent au service administratif de la mairie

Arrivé le 25 janvier dernier à ST MARS DE COUTAIS, Jean-François GUILLOU vient compléter l'équipe du service administratif, 22h par semaine.

Il a pour mission la gestion comptable de la section de fonctionnement du budget, poste qu'il a précédemment occupé durant 3 ans au sein d'une commune avoisinante.

Nous lui souhaitons la bienvenue!

LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

État-civil

Seuls les naissances, mariages et décès ayant reçus, de la part des familles, un accord de parution dans le présent bulletin sont ici publiés. La liste peut donc ne pas être exhaustive.

Ils sont nés

GIRAUD Ambre	náo lo 20 ionvior 2022
14 Le Cormier	née le 20 janvier 2022

Ils se sont unis

GUILBAUD Alain DUPONT Véronique	Mariés le 16 avril 2022
MANTEAU Laurent	Mariés le 16 avril 2022
BAUVINEAU Isabelle	

Ils nous ont quitté

•	
CHAUVET Marie	
EHPAD Sainte Anne	le 9 janvier 2022
9 rue Sainte Anne du Vigneau	
BEILLEVERT Juliette	
EHPAD Sainte Anne	le 19 janvier 2022
9 rue Sainte Anne du Vigneau	
MARY Marie-Thérèse	
29 rue du Château	le 13 février 2022

École publique Paul et Madeleine Delaroche

Le retour des moments de convivialité

La période de mars-avril a été moins difficile à vivre que celle de janvier-février. Les contraintes sanitaires se sont assouplies et nous avons pu brasser davantage les élèves. Les décloisonnements ont repris et les rubalises qui cloisonnaient les cours de récréation sont tombées. Les CP ont profité d'une animation du CPIE sur le compostage. Les animations musicales pour les MS/GS et GS/CP se sont clôturées par la production d'un film adressé aux familles. Les 3 chorales (GS/CP, CE1/CE2 à CM1/CM2) ont pu bénéficier de la venue d'un pianiste pour préparer la rencontre chorale du 30 mai entre plusieurs écoles. Sans oublier le carnaval, ce fut un moment festif inoubliable avec des élèves déguisés toute la journée de classe jusqu'au goûter et aux animations organisées par l'amicale laïque.

La dernière ligne droite avant les grandes vacances s'avère bien remplie comme chaque année. Les élèves de la GS/CP jusqu'au CM1/CM2 vont profiter d'un partenariat avec le club de basket de la commune pour s'initier à ce sport sur 6 séances pour chaque classe. Les CM1/CM2 recevront une sensibilisation de la communauté de communes liée aux risques de la route, en mai. Le CPIE repassera pour des animations sur l'eau en mai pour les PS/MS et en juin pour les CE1. Les CE2/CM1 vont se déplacer à l'école du littoral à la mi-mai tandis que les CM2 qui se préparent à aller dans un collège public, seront accueillis au collège de Bellestre pour une journée d'immersion mi-

juin. De plus, grâce à la participation de l'amicale laïque, l'ensemble des élèves va avoir la chance de rencontrer un musicien professionnel mi-juin à travers un spectacle collaboratif et une découverte des instruments du monde.

Enfin, les inscriptions se poursuivent auprès de Mme ROYER au 02 40 34 56 06 ou

à ce.0440859v@ac-nantes.fr.



Départ en retraite de Dominique Martinet Une page se tourne à l'école Delaroche

Après plus de 20 ans passée en tant qu'enseignante en maternelle à l'école publique Delaroche, Dominique MARTINET prendra sa retraite en juillet.

Arrivée dans ce qu'elle appelle « une petite école de campagne », qui comptait alors 5 classes, elle a vu l'école évoluer: une augmentation des élèves jusqu'à 10 classes ainsi que la construction des locaux actuels, offrant aux enseignants et aux enfants des classes grandes et lumineuses, une salle de motricité équipée, et une bibliothèque. « Quelle belle évolution, soutenue par la municipalité! » indique-telle.

Attentive à ses élèves et à la prise en compte de leurs particularités, elle est restée attachée à construire des projets variés leur permettant de découvrir et d'expérimenter au-delà du strict cadre des programmes scolaires : projets avec des musiciens, peintres, auteurs, conteurs, artiste de cirque...

Parmi de nombreux autres, elle en retient trois qui ont selon elle apporté beaucoup. Le premier est une classe transplantée de 33 élèves en 2006 au Pouliguen. Le second est la venue de l'artiste Thomas Carabistouille et sa roulotte : une première fois en 2005 puis une seconde en 2012 avec une nuit passée avec les enfants dans l'école. « Quel beau souvenir! »

Et le troisième est un projet auquel Claude Ponti lui-même a accepté de s'associer en 2014-2015. Dans une correspondance avec la classe de Dominique, cet illustrateur d'album de jeunesse très connu avait fabriqué un puzzle pour l'école, qui a donné une piste pour que la classe écrive un album illustré, que les enfants ont ensuite mis en musique et transformé en pièce de théâtre.

« Un beau projet, où chaque enfant s'est senti valorisé » raconte-t-elle.

Ce qu'elle a le plus préféré ? Voir des enfants se mettre à chanter spontanément par exemple lors des séances d'arts visuels.



« Un se lance et entraîne les autres. Cela arrive plusieurs fois par semaine. Je les vois s'épanouir individuellement et collectivement et cela m'enchante chaque fois. Je suis fière de voir ce que la musique et les arts en général leur apportent » exprime-t-elle.

Elle a apprécié les 20 années passées dans notre commune : échanges avec les familles toujours très coopérantes et dans le soutien (« une vraie chance »), travail en équipe, soutien apporté par l'Amicale Laïque dans ses projets.

« Bien que n'habitant pas sur la commune, je me sens en partie de Saint Mars de Coutais que je trouve une commune dynamique » indique Dominique Martinet, qui souhaite aux 500 élèves qu'elle a accompagné et à leur famille une belle continuation.

Belle continuation à Dominique et merci à elle pour les valeurs défendues et portées durant ces 20 années.

Nul doute que nous la reverrons, en course à pied ou à vélo, sur les chemins des marais qui séparent Saint Mars et Saint Lumine où elle réside.

Pour remercier enfants, parents, collègues et Amicale Laïque, Dominique invite toutes celles et ceux qui le souhaitent à partager un verre de l'amitié le vendredi 1^{er} juillet à 18h à l'école Delaroche.

La Commission Participation Citoyenne, Informations et Relations extérieures.



École Sainte Thérèse

Nous approchons de la fin de l'année scolaire, qui a été une fois de plus chahutée, en raison de la crise sanitaire.

Mais nous retenons de beaux moments partagés et de belles réussites.

La classe de CM1/CM2 a participé à un concours de scrabble organisé par la Fédération Française du Scrabble. Quatre élèves ont été sélectionnés pour la finale locale à Pornic, au mois de janvier. Nathan Guihard a poursuivi le chemin en participant à la finale régionale à Angers, et, grand BRAVO à lui car il est maintenant sélectionné pour la finale nationale qui se déroulera à Paris le 4 juin.



La fresque du pignon de l'école va prochainement être restaurée. Par l'intermédiaire du conseil des délégués de classe, tous les élèves de l'école ont participé au projet en émettant des idées, des choix et ont été informés des étapes progressives. Le thème retenu est « Monsieur l'Arbre va à l'école ».

Nous sommes heureux de revivre des ateliers multi-âges, moment fort de partage et de cohésion à l'école Sainte-Thérèse. Ainsi, nous avons préparé ensemble le marché de printemps, temps fort et convivial à l'école Sainte Thérèse.

Les activités aquatiques ont repris. Les élèves de moyenne et grande section se rendent une fois par semaine à la piscine de Machecoul.

Les CE2/CM1/CM2 sont allés à l'Espace de Retz » voir le spectacle « Dédale » en lien avec les ateliers de pratique chorégraphique suivi en début d'année scolaire.

Les CM1 et CM2 ont suivi des ateliers sur la sécurité routière.

En lien avec notre projet pédagogique qui porte sur le sport et l'alimentation, les classes de maternelle, CP et CE1 effectueront une sortie scolaire à « La petite Maison dans la prairie » à Pornic.

Les CE2 et CM iront à Terre de Sel à Guérande.

à gérer leurs émotions, et à retrouver le souffle et l'énergie pour vivre sereinement.

Mon accompagnement regroupe plusieurs pratiques complémentaires: la sophrologie, les soins énergétiques Reiki usui et Access bars, l'aromathérapie émotionnelle et la peinture intuive intuARTiv expression.

La **sophrologie psycho-comportementale** se pratique en toute sécurité sans contact physique, uniquement verbale, elle est facile à réaliser en téléconsultation.

Grâce à des techniques de respiration, de relâchement musculaire, de visualisation positive, la sophrologie apparaît comme solution naturelle et simple vers votre **équilibre physique, mental et émotionnel** au quotidien.

Les principaux **bénéfices** de la sophrologie:

- → le relâchement physique
- → la détente mentale
- → l'accroissement du bien-être
- → une écoute accrue de son corps, de ses ressentis
- un plus grand espace pour la libre expression des émotions
- → la mise en lumière des ressources et des compétences présentes en vous

Ainsi vous cheminez à chaque séance un peu plus vers l'atteinte de l'objectif que vous vous êtes fixé.

Je vous guide et vous transmets des **outils adaptés** et personnalisés que vous pourrez vous approprier. Vous serez ensuite **autonome** pour gérer votre stress et vos émotions au quotidien. Ainsi vous **Devenez l'actrice / acteur de votre mieux-être.**

Aujourd'hui ; j'ai à cœur de partager avec ma communauté, de **transmettre des solutions simples et naturelles**, et d'aider mon prochain.

Pour plus d'informations, consultez mon site www. souffleetenergie.com où vous pourrez programmer un **Appel découverte** si vous le souhaitez.

Mes coordonnées:

Valérie PILET, Souffle & Energie, 14 rue de l'Acheneau Tel. 06.61.62.79.25

Mail: valerie@souffleetenergie.com

Nouvelle entreprise



suis Valérie PILET, le 45 Sophrologue, ans, soins praticienne en énergétiques et conseillère en huiles essentielles. **l'aide** personnes les en prise avec le stress professionnel et familial à évacuer leurs tensions,





Cours de conversation en anglais

Description:

J'aide les adolescents et les adultes à parler de façon plus libre et fluide en anglais, en levant leurs blocages. J'ai à cœur de créer une relation de confiance, une ambiance détendue, bienveillante et positive.

Cours individuel tous niveaux à partir de la 4^{ème}, possibilité de cours en groupe réduit comme par exemple une famille.

N'hésitez pas à me contacter pour une séance d'évaluation.

Téléphone: 06 61 62 79 25 **Email**: valerie.pilet@yahoo.fr

14 Rue de l'Acheneau, Saint-Mars-de-Coutais,

France

Installation de la croix - espace des Garennes



À l'initiative de l'association « Gui l'an neuf », des paroissiens étaient réunis samedi 30 avril pour assister à la pose de la croix, espace des Garennes. Elle avait dû être démontée n'ayant plus sa place au carrefour de l'Épine devant les locatifs en construction.

Ce nouvel emplacement a été choisi en accord avec la municipalité, représentée ce samedi par le premier adjoint : Jean-Marc AUBRET.

Le socle a été construit par les membres actifs de l'association. Merci

pour ce travail bénévole à Daniel, Pascal et René. Ce dernier a aussi procédé à la remise en état de la croix et peinture du Christ avec Maryse. Merci et félicitations à Émilien GUIHAL, qui avait fabriqué cette croix bénévolement alors qu'il était apprenti. Merci à Valentin AMIANT qui a assuré le transport de ce convoi particulier et a procédé au montage avec son élévateur, et à tous ceux qui ont apporté leur aide et soutien sur place.

L'opération terminée, Monsieur Frédéric GUITTENY, en raison de son intérêt pour le patrimoine, a relaté l'histoire de plusieurs croix installées sur la commune.

Bienvenue dans mon jardin naturel

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Logne et Grand-Lieu, basé à Corcoué-sur-Logne, organise les **11 et 12 juin 2022** le week-end **« Bienvenue dans mon jardin au naturel »** porté par l'Union nationale des CPIE pour la 10ème année consécutive. Ce programme est relayé localement grâce au soutien technique et financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Syndicat de Bassin Versant de Grand-Lieu.

Durant ces deux jours, des jardiniers amateurs ouvriront leur jardin à tous. Les visiteurs pourront s'informer et partager sur les techniques du jardinage au naturel avec des personnes passionnées. L'événement mobilise des jardiniers qui sont dans une démarche respectueuse de l'environnement: n'utilisent ni pesticides ni engrais chimiques, favorisent la biodiversité, préservent la ressource en eau....

11 jardiniers naturels ouvriront leur porte au public sur le territoire du CPIE Logne et Grand-Lieu dont un à Saint Mars De Coutais :

Pour en savoir plus sur l'opération et les jardins ouverts : http://mon-jardin-naturel.cpie.fr/

« Notre envie était de découvrir et d'observer la vie d'un jardin à travers les saisons en limitant les actions humaines. Un coin de nature où plantes sauvages, fleurs, ombre et animaux cohabitent simplement »

Le jardin sera ouvert le 11 et 12 juin de 10h30 à 17h30.

Une sortie botanique d'1h sur les plantes sauvages (comestibles, ...) de ce jardin est proposée gratuitement à 15h le samedi et le dimanche.

Bonne humeur et convivialité garanties!

Nous vous attendons nombreux.



LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE



PROGRAMME

- 14h : Accueil des nouveaux habitants jardin
 12h20
- 13h30 à 15h : Audition des élèves de Cordissimo - salle du théâtre - réservés aux parents
- 14h30 à 16h : Visite guidée du bourg jardin derrière la Mairie
- 15h30 à 17h : Forum et animations des associations stade des Bergeries
- 17h: Dégustation de produits locaux et verre
 de l'amitié stade des bergeries
 18h: Pand
- 18h : Randonnée Pédestre stade des Bergeries (deux parcours : 8 et 12 km)

Faites votre choix ...

ALAC

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'année associative se termine.

Une année riche et plus sereine que les 2 précédentes!

Une année qui nous a permis de renouer avec les adhérents, en proposant des activités créatives, sportives, des activités de détente, de loisirs...

Nous avons pu maintenir les cours toute l'année au gré des différents protocoles imposés. Nous avons fait de notre mieux pour que cela reste agréable et les adhérents et les animateurs ont fait également preuve de patience et de souplesse. Nous les en remercions!

Parce que l'ALAC est avant tout une association d'animation culturelle, nous sommes heureux aussi d'avoir pu proposer des ateliers pour les enfants et les adolescents à chacune des petites vacances.



En février, un atelier photo-ado animé par Loïc, a permis à 6 jeunes de s'initier au cadrage, au Light painting, à la découverte de l'appareil photo...

Durant les vacances de Pâques ce sont 13 enfants de 7 à 12 ans qui se sont inscrits au stage Théâtre et Bien-être animé par Jane, intervenante animant l'atelier le théâtre au sein de l'ALAC depuis de nombreuses années.

Et à chacune des vacances, des ateliers dessin-Arts plastiques pour les 6-8 ans / 9-11 ans / 12-15 ans ont été animés par Gwenaëlle, des stages de 3 demi-journées qui permettent de découvrir des artistes, de travailler à la façon de... et qui permettent d'expérimenter des matériaux, des méthodes etc.

L'ALAC a participé également au festival Errances le 12 mars. Ce festival, ayant lieu tous les 2 ans, est porté par le collectif Spectacles en Retz. Cette année, nous avons embarqué pour les Balkans et les rives du Danube avec nos ami(e)s du Chemin des papillons et de la bibliothèque municipale. Une animation collective et un moment riche de partage entre tous les bénévoles.

Franc succès pour cet événement : atelier de cuisine roumaine, contes pour enfants, exposition de photos et dessins, et soirée repas suivie d'un concert de Kalbanik's orchestra.

Que c'était bon de se retrouver, de danser et rire!

En avril, l'ALAC a eu le plaisir d'accueillir les troupes de théâtre "A tour de Rôle" & "1R2jeu" qui ont présenté la Demande en Mariage d'A.Tchekov et l'Ecole du diable d'E.E. Schmitt.

Un joli moment dans le théâtre municipal, juste avant que ce dernier n'entame un petit rajeunissement!

A l'heure de cette rétrospective riche, nous nous tournons désormais vers l'avenir, et plus que jamais nous avons besoin de vous pour compléter notre équipe de bénévoles qui voit partir certaines forces vives, après des années à faire vivre l'ALAC avec enthousiasme et humilité.

Nous avons besoin de vous!

Si nous voulons poursuivre cette dynamique de stages, ateliers, moments festifs... pour tous, si nous voulons continuer à créer des espaces de lien et de partage, alors il nous faut renforcer notre bureau: plus nous serons nombreux au sein de l'animation, plus nous pourrons proposer de belles choses dans de bonnes conditions.

Vous pourrez venir nous rencontrer lors de nos Portes Ouvertes le 11 juin à 10h et lors de la journée (Re)Découverte de Saint Mars le 18 juin.

Les membres du bureau préparent d'ores et déjà la saison prochaine: petite info et non des moindres, le théâtre sera indisponible pour travaux jusqu'à début octobre. La salle municipale va également subir des travaux de rénovation durant le mois de septembre. Les activités dispensées dans ces salles devront certainement être aménagées durant cette période.

Adresse mail: alac.stmars@gmail.com

Tél: 06.85.09.70.13

Pour s'informer :

http://www.alacstmarsdecoutais.com

https://www.facebook.com/profile.php?id=100070100664451

Amicale Laïque

Le vendredi 25 mars dernier a eu lieu le carnaval de l'amicale laïgue. Avant cela, les amicalistes s'étaient retrouvés pour préparer 800 bottereaux. Les commandes ont été récupérées le jour du carnaval. Cette année, il n'y a pas eu de défilé dans les rues de la commune. Les enfants avaient l'autorisation de venir à l'école déguisés pour se retrouver à la fin de la journée dans la cour pour participer à différents stands. Les enfants ont pu faire de la pêche à la ligne, faire des photos, se maguiller et participer à une fresque. Avec les empreintes de leur main, les enfants ont habillé un clown. Un magicien avait également fait le déplacement. Les enfants ont donc pu assister à un spectacle de magie. Les amicalistes remercient les enseignants, les enfants et leurs parents pour leur participation et pour la réussite de cette nouvelle version du carnaval.

Après 2 ans d'absence, les amicalistes travaillent sur la prochaine fête de l'école qui aura lieu le dimanche 3 juillet. Nous avons hâte de vous retrouver pour ce moment festif qui marquera la fin de l'année scolaire. Nous espérons que vous serez au rendez-vous. Nous vous attendons nombreux.

Les bénéfices des événements et des ventes permettront de financer les projets de l'école (sorties scolaires, achat de calculatrices pour les CM2, ect...).

L'association est toujours à la recherche de nouveaux membres que ce soit pour l'organisation des ventes et des événements ou pour participer à la tenue des stands. Si vous êtes disponible, nous serons heureux de vous accueillir.

Pour suivre l'actualité de l'association, n'hésitez pas à liker la page Facebook de l'association :

https://www.facebook.com/amicalelaiguesmdc/.



Badminton St Marin Le Retour du Tournoi de Bad



Après 2 ans d'absence, ce fut avec grand plaisir que le Bad St Marin a organisé son tournoi annuel le Samedi 19 Mars dernier, à la salle du Complexe Sportif des Bergeries.



Ainsi, nous avons eu la joie de revoir les habitués et rencontrer de nouveaux participants.

La participation a peu diminué en comparaison des années précédentes, mais est restée tout à fait convenable pour une reprise, en inscrivant 10 équipes mixtes et 10 équipes hommes.

Cette année, les lauréats sont : Anaïs & Guillaume, Les Pathogènes et Les Barrières en équipe mixte. Nous sommes fiers, deux des trois équipes sont de St Mars. Concernant les équipes hommes, les gagnants sont Les Chapi - Chapo, Les ASBT1 et Les Reviens - y. Pour qu'il n'y ait pas de jaloux, dans cette catégorie, pas d'adhérents du Club.

Nous remercions donc tous les participants et visiteurs à s'être joints à cet évènement, et vous donnons rendez- vous l'année prochaine.

Bad St Marin - badstmarin@yahoo.fr

Boule du tenu

L'association s'est réunie début mars en assemblée générale, une trentaine d'adhérents ont participé.

Le boulodrome est ouvert tous les jours à partir de 17 heures, sauf le dimanche.

En ce qui concerne la pétanque, les prochains concours auront lieu au stade à partir de 14 heures aux dates suivantes : 18 juin, 23 juillet, 27 août et 24 septembre.

Le club a inscrit pour cette année 55 joueurs. Le bureau a fixé la cotisation à 10 Euros pour les 2 activités.

Le bureau



Cavaliers marins

Les Cavaliers Marins se remettent en selle!

Après quelques temps incertains, concernant les sorties, les réunions et les regroupements en tous genres...la vie reprend son cours et des projets ont été proposés à l'assemblée générale ensoleillée du mois de mars dernier.

Des ramassages de déchets avec Lucky, Buddy ou les 2, dans divers quartiers (on fixe une date, et participe qui veut!)

Une rando sur st Mars avec un pique-nique local à la clé, vers l'Anfrenière...Faut qu'on en reparle Mathieu...! On fixe une date idem aux beaux jours, et s'inscrive qui veut/peut!

Une autre rando dans le bois d'Ardennes, à voir avec la propriétaire des lieux. Affaire à suivre.

Des visites pour gratouilles, entretiens et autres à l'année avec de bonnes chaussures, les amoureux des équidés en tous genres sont repartis pour un tour et tout nouvel arrivant est bienvenu, en passant voir la présidente Isabelle Fontaine à la Pohérie (07 71 28 86 53)

A bientôt pour de nouvelles aventures, allez hue!



Les chauffeurs solidaires

Vous n'avez pas de moyen de transport ni les moyens de prendre le taxi ou êtes isolés pour vos divers déplacements :



- → Supermarché
- → Rendez-vous médicaux, vaccinations ou pharmacie

paramédicaux,

- → Coiffeur
- → Visite d'un proche à son domicile ou à l'hôpital...

Alors vous pouvez avoir recours au service de l'association : « Chauffeurs solidaires » qui existe sur notre commune. Pour en connaître ses modalités et son fonctionnement, veuillez contacter le référent au 07 69 78 56 53

Si des chauffeurs bénévoles veulent intégrer l'association, ils seront les bienvenus (défraiement kilométrique). Appeler ce même numéro.

Le Chemin des Papillons

Du côté des Papillons, on construit, on lance des réflexions, on bricole, on collabore...

2022 n'a pas démarré sur les chapeaux de roues car le contexte sanitaire ne nous a pas permis de maintenir cette Chrysalide que nous attendions tant, que nous n'avions pas non plus pu faire en 2021... Cette annulation nous a mis un petit coup au moral tant nous mettons d'énergie depuis 2 ans à composer avec ce virus pas très sympa.



Qu'à c'la n'tienne, on ne se laisse pas abattre : c'est l'occasion de se poser, de lancer des réflexions sur l'asso, de se réinventer peut-être, de faire un point sur ces 8 ans d'activité de l'asso. L'envie est grande d'accueillir au sein de l'équipe de nouvelles têtes, bras, énergies, idées... Alors si vous souhaitez nous rejoindre, le temps d'une soirée ou un peu plus, n'hésitez pas à nous contacter à lechemindespapillons@gmail.com ou à venir nous rencontrer à la Verrière lors de sessions déco!

En mars, nous avons eu le plaisir de co-organiser l'événement « Aux couleurs de l'Est » avec l'ALAC et la bibliothèque de Saint Mars.

Cette journée, organisée dans le cadre du festival Errances qui a eu lieu dans tout le Pays de Retz, nous a permis de retrouver vos jolis sourires (sans masques!) au détour d'un atelier cuisine, de comptines métissées, d'une restauration éphémère et d'un concert festif. Ce fut un bien bel événement, merci à tou.te.s pour votre participation, et à la municipalité pour son soutien!

L'heure est maintenant à la préparation du festival, et on a bien hâte! La prog est bouclée, la déco démarre, ça fourmille dans tous les sens... On profite de ces quelques lignes pour lancer un appel à petites mains:

- → on est toujours preneurs de petites mains bricoleuses pour les sessions déco du samedi et pour entretenir notre potager;
- → on recherche un ou plusieurs responsable(s) de la restau public pour nos événements : si tu aimes cuisiner, entouré d'une super équipe bénévole motivée, avec de bons produits de notre potager et de producteurs locaux, contacte nous!

Fanfares, cinéma de plein air, cirque, concerts, théâtre, village d'artisans... La 8e édition du festival va encore être bien belle, alors on vous donne rendez-vous les 25, 26 et 27 août 2022 pour de nouvelles aventures!

Club du tenu

Après l'assemblée générale du 17 mars 2022, nous avons repris avec plaisir les jeux de sociétés et de jeux de cartes les 1er et 3ème jeudi du mois.

Nous continuerons jusqu'aux vacances d'été et terminerons par un repas froid le mardi 5 juillet 2022 à la salle de la Saint Marine.



A la rentrée, nous attendrons la fin des travaux de carrelage prévus dans la salle de la Saint Marine pour nous y réinstaller vers la fin septembre.

Les concours de belote sont prévus :

- → 1^{er} Octobre 2022,
- → 5 Novembre 2022,
- → 3 Décembre 2022

Nous prévoyons l'organisation d'un voyage courant septembre 2022.

Le bureau du club du tenu

Cordissimo

Une nouvelle école de musique nommée « école de musique SUD RETZ ATLANTIQUE » (EMSRA) a été créée fin décembre 2021. Cette nouvelle école est issue de l'association des écoles de musique de Machecoul, Legé, Saint Etienne de Mer morte et Saint Mars de Coutais.

Cette nouvelle école sera subventionnée par la communauté de commune qui a, depuis la fusion des communautés de communes de Legé et de Machecoul, la compétence des écoles de musique du territoire.

Cordissimo va disparaître au profit de cette nouvelle école mais les lieux d'enseignement resteront à Saint Mars pour les élèves habitant la commune. L'offre instrumentale est élargie aux instruments à vent et à percussion. Concernant les tarifs, le quotient familial sera appliqué permettant aux familles les plus modeste de pouvoir s'inscrire. Pour les autres familles dont le quotient familial est plus élevé, le tarif sera aussi inférieur par rapport aux tarifs de Cordissimo. La pratique collective instrumentale sera facilitée puisque nous pourrons intégrer des orchestres existants et, si nous sommes assez nombreux, la possibilité d'avoir sur Saint Mars l'ouverture d'une classe de pratique collective.

Les inscriptions seront prises du 11 juin au 18 Juin. Un flyer sera distribué dans les écoles et un site internet (www.emsra.fr) sera créé mi-mai permettant d'obtenir toutes les informations sur les modalités d'inscription. Pour plus de renseignements vous pouvez me joindre au numéro de téléphone suivant : 06 83 28 74 41 Bernard PHILIPPIN (président de Cordissimo et coprésident de EMSRA).



Faunalis

Il y a tout juste un an, nous lancions une collecte de fonds dans le but d'acquérir un terrain situé au lieu-dit le haut verger, pour créer les locaux du centre de soins pour la faune sauvage.

Grâce aux 126 donateurs ainsi qu'au soutien financier de la fondation RTE, du collectif Ensemble pour la Biodiversité et de l'association Boissière Mervent Conservation, l'association est devenue propriétaire du terrain! Nous allons dès à présent pouvoir commencer les travaux de rénovation et la construction des volières.



Pour cette nouvelle étape dans la création du centre de soins, nous allons avoir besoin de tout le soutien possible : bénévoles, donateurs ou encore mécènes !

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors du forum des associations ou à nous envoyer un mail à contact.faunalis@ gmail.com.

Nos événements en juin (l'agenda des sorties pour juillet-novembre n'est pas encore programmé) :

- → Samedi 11 juin 14h-16h : Découverte des abeilles
- → Samedi 18 juin 9h-11h : Marais du Lac de Grandlieu





Saint Médard Football

Les 70 ans du club

La Saint-Médard section Football est affiliée à la Fédération Française de Football depuis le 1^{er} juillet 1952. Le week-end de l'Ascension



a été retenu pour fêter ce 70ème anniversaire au complexe sportif des Bergeries. Le samedi 4 juin est programmé des matchs des licenciés actuels du club des catégories U6 aux vétérans (début à 10 h) sur la pelouse des Bergeries, un vin d'honneur à 17 h 30 et une soirée festive ouverte à tous (sur réservation). Le dimanche 5 juin aura lieu le traditionnel tournoi des familles dans un esprit amical, où nos amis allemands du jumelage Ülinghen-Birkendorf seront représentés. Durant le week-end, une exposition avec de nombreuses photos, des articles de presse, des objets ou documents souvenirs, retracera l'épopée de la Saint-Médard Football sous la houlette de onze présidents : Fernand-Marcel Relandeau, Guy Guilbaudeau, Gabriel Thomas, Alain Jaunâtre, Bernard Beillevaire, Philippe Hervé Gouy, Beillevaire, Bernard Ardois, Frédéric Merlet et dernièrement les deux coprésidents Allan Morel et Maxime Gimenez.



Quid de l'avenir du club?

Cet évènement festif ne doit pas cacher les difficultés que rencontrent actuellement le club, après deux années perturbées par la pandémie. Une seule équipe en catégorie seniors a été engagée cette année et des questions se posent sur son avenir. De nombreux membres du jeune conseil d'administration veulent passer la main. Il est donc vital de trouver des personnes qui veulent s'investir pour que ce club continue à former des joueurs et anime le stade des Bergeries au-delà l'année prochaine.

St Médard Basket

OBE - stage - printemps du basket

Dans le dernier article du bulletin municipal nous avions écrit sur le stage de février et les OBE (Opérations Basket Ecoles) à venir.

Au moment d'écrire ces lignes, les 1ères OBE sont terminées à l'école privée de Saint Mars de Coutais et à l'école publique de Port Saint Père et viennent tout juste de commencer dans les 2 autres écoles des 2 communes.

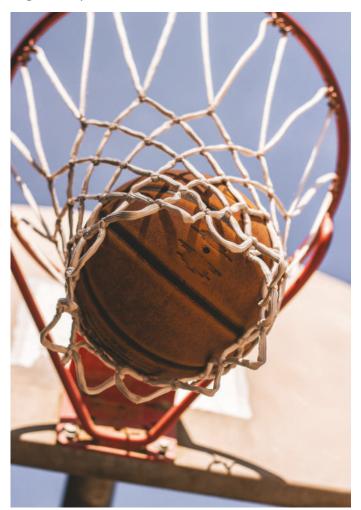
Le premier bilan est très positif aussi bien du côté des enseignants que des enfants ou parents d'enfants.

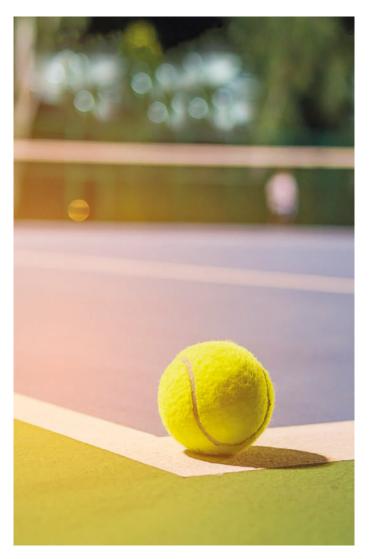
Compte tenu de ces retours très positifs nous avons proposé aux enfants ayant terminés leur cycle d'OBE de participer au stage des vacances d'avril avec nos licenciés U9 et U11 (CE1 à CM2).

Là aussi le succès a été au rendez-vous puisque 15 enfants ont pu y participer sous la houlette de notre entraineur Maxime.

Cerise sur le gâteau, le comité départemental de basket (CD44) a estimé que le dynamisme de notre club méritait que celui-ci soit retenu pour être un des 6 clubs du département à participer à la première édition du « **printemps du basket** ».

Le 8 juin après-midi, les jeunes (CE1 à CM2) des 2 communes, intéressés par le basket, pourront ainsi se retrouver à la salle omnisports de Saint Mars de Coutais pour participer à des jeux et animations organisés par notre entraîneur Maxime et le CD44.





Tennis Saint Médard

Le club organise de nouveau son tournoi des 3 raquettes le samedi 11 juin 2022, (tennis, pingpong et badminton).

Ce tournoi réputé convivial se passe toujours dans la bonne humeur.

Il se déroule à la salle omnisport des Bergeries et est ouvert à tous sur inscription! les bulletins sont disponibles dans les commerces saint marins.

Renseignements:

Anthony 06 77 18 85 91 - Stéphanie 06 64 28 57 45

Le club invite également ses adhérents à son assemblée générale le mardi 7 juin à 19h30 à la salle.

Les cours extérieurs sont disponibles, le club propose une formule été ouverte à tous. N'hésitez pas à nous contacter!

> ANTHONY GUILLOTEAU Président du club

EN LIEN AVEC

LES AUTRES COMMUNES

RETZ'AGIR

Une association qui peut vous aider. N'hésitez pas à nous contacter!

Vous êtes à la recherche d'un emploi, inscrit ou non à Pôle Emploi, désireux d'assurer un complément de salaire? Nous pouvons vous fournir des missions de travail régulières ou ponctuelles auprès de collectivités, d'associations, de particuliers mais également d'entreprises proches de votre domicile.



Si vous aimez le contact avec les enfants, les missions de travail en milieu scolaire sont régulières et diversifiées. Elles concernent l'animation, la surveillance de cour, le service des repas et le nettoyage mais également l'aide dans les classes.

Si vous aimez le travail en extérieur, nous pouvons vous proposer des missions de ripeur, de gardien de déchetterie, de manutention, d'entretien d'espaces verts...

Des travaux d'aide aux domiciles des particuliers sont souvent demandés. Il s'agit de réaliser des tâches ménagères, de l'entretien du linge, des travaux de jardinage, de peinture et autres travaux de bricolage...

En complément des missions de travail, vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre parcours. Nous pouvons financer des formations pour favoriser une montée en compétences et vous aider à réaliser votre projet professionnel.

Si vous êtes en fin de carrière, qu'il vous manque quelques trimestres pour prétendre à la retraite, nous pouvons vous y accompagner.

Nous sommes à votre service, à votre écoute alors appelez-nous au 02 40 02 36 28

Siège de RETZ'AGIR:

La Cour du Bois - Zone des Redoux 44270 Machecoul - Saint - Même 02 40 02 36 28 - secretariat@retzagir.fr www.retzagir.fr

Antenne sur ST Philbert de Grand Lieu le jeudi :

27 Quater rue de Verdun 44310 Saint Philbert de Grand Lieu (sur Rendez-vous au 02 40 02 36 28)

Pour découvrir l'association, n'hésitez pas à visionner notre vidéo!

Saisissez le lien suivant dans votre barre google :

https://youtu.be/mKpUCXs-VU4

ENTRAID'/ADDICT 44

Vous êtes directement ou indirectement touchés.

Souhaitez être informés sur les dépendances « Alcool, drogues, tabac, jeux, autres... ».

Entraid'Addict 44 ex Alcool Assistance aide et accompagne les personnes en difficultés à des conduites addictives.

Entraid'Addict 44 accueille, écoute, rassure, soutient, encourage dans le respect et la tolérance.

Bienveillance et confidentialité sont de rigueur « pour les malades et les personnes accompagnantes ».

Lieu de réunion : sauf en Août

- → le 2^{ème} vendredi de chaque mois à 20h salle des Régents bd des Régents Machecoul (pour les accompagnants) conjoints, parents, enfants, etc...
- → le 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20h30 salle Pierre de Coubertin, Allée des Chevrets St Philbert de Grand Lieu (pour les malades et accompagnants)

entraid' add ct entraide - prévention - formation

Contact : Marie-Hélène Tél :06 15 30 02 42





Jeunes 16-25 ans



CEJ: Contrat Engagement Jeune

Pour qui ? Un jeune 16/25 ans ou Jeunes Chercheurs d'emploi de 16 à 25 ans

Durée de 6 à 12 mois

(en fonction du profil et des objectifs définis), Programme intensif de 15 à 20h/semaine

Une allocation jusqu'à 500€ / mois

- Définir son projet professionnel,
- Mettre en valeur ses talents et ses compétences,
- Découvrir le monde professionnel, comprendre ses codes, son fonctionnement....

Les évènements à venir :

Présentation « L'alternance et les métiers du commerce à St Brévin les P. 3 mai :

Au Son'Art-108, avenue Maréchal Joffre

Atelier sur « Valoriser mes compétences » à Machecoul-St Même 3 mai :

à la Mission Locale-4, rue Alexandre Riou

4 -11 mai : Atelier sur « Prendre confiance en soi» à Machecoul-St Même

à la Mission Locale-4, rue Alexandre Riou

Atelier sur « Ma déclaration d'impôts» à Machecoul-St Même <u>5 mai</u> : à la Mission Locale—4, rue Alexandre Riou

5 -17 mai : Atelier sur « Prendre confiance en soi» à St Brévin les pins

Au Son'Art-108, avenue Maréchal Joffre

Atelier sur « Ma déclaration d'impôts» à St Brévin les pins

<u>6 mai</u> : Au Son'Art-108, avenue Maréchal Joffre

Atelier sur « Se préparer à l'entretien d'embauche» à Machecoul-St Même 9 mai :

à la Mission Locale-4, rue Alexandre Riou

10 Mai : « Stade vers l'Emploi » à Machecoul - Saint Même

au Stade de la Rabine

Infos sur le site : www.mlpaysretz.com

Atelier sur « les appels téléphoniques » à Machecoul-St Même 16 mai :

à la Mission Locale-4, rue Alexandre Riou

Atelier sur « la connaissance du bassin d'emploi » à Machecoul-St Même 23 mai :

à la Mission Locale-4, rue Alexandre Riou

« Direct vers l'emploi : ca matche pour toi ! » à la Marne 16 juin :

au complexe sportif—rue du Stade RDV de 13h30 à 17h00

Infos sur le site : www.mlpaysretz.com/réseaux sociaux :









☎ 02.40.02.38.45 contact@mlpaysretz.com

EN BREF

Elections législatives du 12 et 19 juin 2022

Les élections législatives auront lieu dans les 2 bureaux de vote de la commune les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Pour pouvoir voter, il faut obligatoirement être inscrit sur les listes électorales.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer au bureau de vote, vous avez la possibilité d'utiliser le vote par procuration. Chaque mandataire peut bénéficier de deux procurations. Ce service, en partie matérialisé, ne dispense pas cependant de se rendre à la gendarmerie ou au commissariat pour effectuer la procuration.

« Voter est un droit mais également un devoir »



Nouvelle tarification Fourrière

Les tarifs de facturation aux propriétaires d'animaux errants ont été modifiés par le Conseil Municipal.

Il a été décidé d'augmenter les tarifs comme suit :

- → Les frais d'entrée en fourrière : 25 €, si récidive au cours de l'année civile + 10 € (à chaque récidive)
- → Le tarif journalier d'utilisation de la fourrière :
 15 €



Grippe aviaire : point de situation en Loire-Atlantique



Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène, aussi appelé grippe aviaire, a augmenté ces derniers mois. L'influenza aviaire n'est pas contagieuse pour l'homme. Des mesures de prévention sanitaires ont été mises en place, notamment pour les particuliers détenteurs de poules et autres volailles dans le département, depuis le 5 novembre 2021.

Pour ralentir la propagation du virus, la préfecture a pris des mesures de prévention obligatoires :

- → Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
- → Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- → Limiter l'accès de la basse-cour (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- → Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- → Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- → Ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- → Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Audelà de cette période, l'épandage est possible.
- → Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse-cour.

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

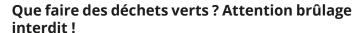
Nuisances sonores

Pour limiter les bruits de voisinage, un arrêté préfectoral réglemente les travaux de bricolage ou de jardinage sur la commune.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers avec des outils tels que motoculteurs, perceuses... sont autorisés du lundi au samedi de 7h à 20h.

Ils sont interdits les jours fériés ainsi que les dimanches.

Et pour les bonnes relations entre voisins, pensez à les informer si les travaux s'étirent dans le temps.



L'arrivée des beaux jours est l'occasion de prendre soin de son jardin. Tonte des pelouses, taille des végétaux, débroussaillage sont autant d'activités qui génèrent de nombreux déchets verts. Que faire de ces déchets ?



Pour les particuliers, le code de l'environnement rappelle l'interdiction de brûlage à l'air libre des biodéchets. Un décret paru le 11 décembre 2020 établit des cas de dérogation lorsque les végétaux ont été parasités ou pour certaines espèces envahissantes (article D543-227-1 du code de l'environnement).

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques



d'incendie, le brûlage des déchets verts contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

Lors de la combustion, de nombreux polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, pouvant avoir des conséquences sur la santé des populations. Cette pollution réduit notre espérance de vie.

D'autres solutions existent!

De nombreuses solutions existent pour valoriser ses déchets verts :

- → Compostage,
- → Broyage,
- → Paillage,
- → Collecte en déchetterie.

Retrouvez les informations municipales:

Sur le site internet de la mairie ou la page Facebook officielle :

https://www.facebook.com/Mairie-Saint-Mars-de-Coutais-177081692639235/

→ Actualités, conseils municipaux (ordres du jour, date, compte rendus) et de nombreuses autres informations.





LES PETITES ET GRANDES HISTOIRES

DE ST MARS

Un nouveau groupe de travail participatif

Petites et grandes Histoires de Saint Mars

Plusieurs habitants ont répondu à l'appel à candidatures et le groupe de travail participatif sur l'Histoire de Saint Mars a ainsi pu se lancer. Il a pour objectif de recueillir des informations et des témoignages, faire des articles ou des planches illustrées et proposer des animations pour faire connaître acteurs, anecdotes et évènements qui ont marqué l'évolution de notre belle commune. Cela permettra à tous les saints marins de s'approprier ou se réapproprier son histoire.

Composé à ce jour de Michel Mansuy, Michel Beillevaire, Antoine Daoudal, Frédéric Guiteny et Michel Roure, le groupe s'est mis au travail depuis février et a commencé à réfléchir aux sujets qui peuvent être présentés et aux modalités de partage avec la population. Les idées ne manquent pas : visites commentées, portraits, témoignages, interviews, travail avec les écoles, articles notamment dans chaque bulletin municipal, fascicule à remettre aux nouveaux habitants...

Nous vous laissons découvrir à la page suivante leur première production : l'article « une étrange procession ». Cela promet de belles choses pour la suite ...!

Un grand merci aux membres du groupe pour leur implication et leurs bonnes idées.

Le groupe reste ouvert à toutes celles et tous ceux qui souhaitent le rejoindre. Il n'est pas impératif de connaître l'histoire de la commune car l'objectif est également de rechercher et recueillir des documents et des témoignages.

Vous êtes intéressé.e.s ? Vous êtes les bienvenu.e.s!

Vous souhaitez proposer des sujets ou des idées ? N'hésitez pas !

Contactez la mairie:

accueil@saintmardecoutais.fr

ou par téléphone 02 40 31 50 53.

La commission participation citoyenne, information et relations extérieures



Petites et grandes histoires de Saint Mars

Une étrange procession

Ca se passe un dimanche matin de l'année 1953!

Ma grand-mère et moi, nous remontons la rue du château depuis sa maison – la seule ayant un escalier extérieur, à quelques centaines de mètres du château – pour nous rendre à l'église afin d'assister à la messe dominicale. J'appréhende toujours la montée en chaire du curé Victor (on l'appelle Totor !) qui une fois encore va vitupérer contre les brebis égarées et leur promettre les feux de l'enfer dans d'atroces souffrances ...

Avant d'arriver sur la place de l'église, nous devons passer devant le café de Madame Orieux, à l'emplacement de l'actuel café. (Cette femme est à la fois gérante de l'établissement et coiffeuse dans une salle contigüe !). Alors que les cloches de l'église égrainent leurs dernières notes, et comme tous les dimanches, nous voyons les hommes sortir du café avec leur chaise à la main, passer devant la maison d'angle qui abrite la statue de Saint Médard (toujours en place) , puis monter rapidement les marches de l'église dont le grand portail (entrée principale) se referme derrière eux.

Dès que la messe se termine « Ite missa est » (tout est dit en latin), les grandes portes s'ouvrent et nos braves pèlerins repartent avec leur chaise au café Orieux pour commander une nouvelle « chopine » de blanc!

Au fil du temps, j'ai du procéder à une enquête pour comprendre cette étrange procession dominicale. Vous aurez deviné facilement la stratégie: partir avec sa chaise, c'est s'assurer à la fois une place dans le Saint Lieu et une place au café! Mais d'autres éléments plus subtils expliquent cette manœuvre : se regrouper entre hommes au fond de l'église permettait de poursuivre éventuellement une transaction commerciale, évitait le mélange avec toutes ces femmes et ces familles dispersées dans les travées de la nef (la mixité ne faisait pas encore partie de la norme, ni dans les écoles, ni à l'église). Le 3ème intérêt à venir avec sa propre chaise, c'était de ne pas s'acquitter de la petite « taxe » (quelques centimes) réclamée par les « chaisières » pour l'occupation des chaises qui étaient la propriété de l'église. Ces fidèles masculins préféraient déposer leur obole sur le comptoir de Mme Orieux pour le petit blanc plutôt que dans la corbeille des chaisières!

Par contre, nos braves chrétiens du café redoutaient deux moments funestes pour eux : le jour d'un mariage et celui d'un enterrement. Ces jours là, l'entrée et la sortie de l'église étaient réservées aux jeunes mariés ou au cercueil du mort. En conséquence, nos paroissiens, eux, devaient quitter le café sans leurs chaises, entrer par les deux portes latérales de l'église, se tasser (se mélangeant ainsi parfois avec le reste de la population) sur les deux bas-côtés et surtout s'acquitter de la redevance des chaisières!

« Avec le temps, va, tout s'en va ... »! Il n'y a plus de chaisière et tout est gratuit, il n'y a plus de messe dominicale avec curé montant en chaire, le portail central ne s'ouvre plus pour les messes ordinaires, les femmes fréquentent maintenant les cafés et le prix de la chopine a augmenté et se paie en euros.

Michel MANSUY - Mars 2022



LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Agenda des manifestations

Juin

- 3 Conférence sur les liens entre les perturbateurs endocriniens et les maladies humaines des enfants comme des adultes Salle de la St Marine
- 6 70 ans du Club St Médard Foot Stade et gymnase
- 7 Assemblée générale Tennis Gymnase
- 🕧 Tournoi des 3 raquettes Tennis Gymnase
- 🚹 Découverte des abeilles Faunalis
- 11 Portes ouvertes ALAC Restaurant scolaire et annexes
- 🕧 au 1 Inscription aux cours Cordissimo
- 🕧 Assemblée Générale et Tournoi Bad Saint Marin Gymnase
- 🕧 (Re)Découvrir Saint Mars de Coutais et Randonnée municipale Municipalité
- 🔞 Marais du Lac de Grandlieu Faunalis
- 🔞 Concours de boules La Boule du Tenu Terrain de foot stabilisé
- 😰 Concours de pêche Comité des Fêtes Bord du Tenu
- 🛂 Assemblée Générale St Médard Foot Salle de la St Marine
- 🛂 Audition de fin d'année Association Musicale Cordissimo Théâtre
- Kermesse Apel Sainte Thérèse Parc des Versènes
- 28 Réunion publique de présentation et d'échanges avec la population sur les projets municipaux Municipalité Salle de la St Marine
- 29 Spectacle « la mer qu'on voit danser » Bibliothèque municipale Jardin derrière la mairie

Juillet

- 3 Fête de l'école DELAROCHE Amicale Laïque Ecole DELAROCHE
- 5 Repas du club Association du Tenu Salle de la St Marine
- 6 Formation PSC1 Municipalité Salle de la St Marine
- 15 Cinéma de plein air CMJ 22h au bourg de St Mars
- 16 Feu d'artifice Comité des Fêtes Parc des Versènes
- 😕 Concours de boules La Boule du Tenu Terrain de foot stabilisé

2022 Août

- 25 26 27 Festival des Papillons Parc des Versènes
- Concours de boules La Boule du Tenu Terrain de foot stabilisé

- 11 Randonnée pédestre Apel Sainte Thérèse Gymnase
- 24 Concours de boules La Boule du Tenu Terrain de foot stabilisé

2022 Octobre

- 1 Concours de belote Association du Tenu Salle de la St Marine
- 15 Journée citoyenne Municipalité Salle de la St Marine

Novembre

- 2 Spectacle « Soupe de sorcières » Bibliothèque municipale Salle de la St Marine
- 5 Concours de belote Association du Tenu Salle de la St Marine
- 6 Exposition Faunalis Salle de la St Marine

2022 Décembre

3 Concours de belote – Association du Tenu – Salle de la St Marine

